



SELON L'AGENCE FRANÇAISE DE NOTATION RISQUES (COFACE)
« LA CROISSANCE EN ALGÉRIE DEVRAIT ÊTRE SOUTENUE EN 2024 »

P.4



ELLE SE DÉROULERA DU 21 DÉCEMBRE AU 18 JANVIER
LES DATES DE LA CAN ENFIN FIXÉES !

P.16

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // DIMANCHE 23 JUIN 2024 // N°841 // PRIX 20 DA

SECOND MANDAT DU PRÉSIDENT TEBBOUNE

EL-MOUSTAKBEL ET LE RND CONFIRMENT LEUR SOUTIEN

Après le Mouvement El-Bina le 24 mai et le FLN le 13 juin, deux nouveaux partis politiques ont appelé hier le président Tebboune à se porter candidat à l'élection du 7 septembre prochain...

P.3



LE DR M'HAMED BENKHROUF, ANALYSTE POLITIQUE SPÉCIALISTE EN RELATIONS INTERNATIONALES, À L'EXPRESS :

«LA VICTOIRE DE L'EXTRÊME-DROITE RESTE UNE AFFAIRE FRANCO-FRANÇAISE

La dénonciation de l'accord algéro-français de 1968 - qui a été également une attaque dirigée contre l'Algérie - n'a pas été le fait du Rassemblement national, puis le Premier ministre de l'ancien gouvernement, Édouard Philippe a été le premier à en faire mention...

P.2



EN COLLABORATION AVEC LA MISSION PERMANENTE DE L'ALGÉRIE AUPRÈS DES NATIONS UNIES À NEW YORK

LA MENACE DU TERRORISME EN AFRIQUE AU CENTRE DES ÉTUDES DE L'ONU

P.16



ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DU 7 SEPTEMBRE

TEBBOUNE EN ROUE LIBRE POUR UN SECOND MANDAT...

Peut-on affirmer sans une once de doute que c'est «plié» pour la course au Palais d'El Mouradia? Il est évident que le président-candidat à sa propre succession ne devrait rencontrer aucun obstacle majeur à sa propre réélection si bien entendu il se portait candidat le 5 juillet prochain, comme le laissent entendre certaines sources.

Lire en page 3

SELON ABDELKADER BENGRINA, PRÉSIDENT D'EL BINA :

«TEBBOUNE DEVRAIT SE PRÉSENTER APRÈS LE 5 JUILLET»

Dans une récente intervention médiatique, Abdelkader Bengrina, leader du Mouvement El Bina, s'est exprimé sur la question tranchante de la prochaine élection présidentielle, en abordant le soutien de son parti au président actuel, Abdelmadjid Tebboune...

P.3



LE D^R M'HAMED BENKHROUF, ANALYSTE POLITIQUE, SPÉCIALISTE EN RELATIONS INTERNATIONALES, À L'EXPRESS :

«La victoire de l'extrême-droite en France reste une affaire franco-française»

Le tremblement de terre causé par la victoire du Rassemblement national (RN) aux élections européennes a poussé le président Emmanuel Macron à dissoudre l'Assemblée nationale et convoquer de nouvelles élections législatives les 30 juin et 7 juillet prochains. Un pari risqué pour le camp présidentiel, déjà en situation de majorité relative au Parlement, qui pourrait être contraint à une cohabitation en cas de victoire du RN. Plusieurs experts se sont exprimés sur les répercussions que pourrait avoir la prise de

pouvoir par l'extrême-droite sur la communauté maghrébine immigrée en France. Qu'en est-il exactement ? Y a-t-il réellement à craindre ? L'Express se penche sur le sujet avec le Dr M'hamed Benkhrouf, analyste politique spécialiste en relations internationales, et qui est également président de l'Alliance internationale des compétences algériennes à l'étranger. Il est installé à Paris, en France, depuis de nombreuses années, en étroite relation avec la communauté nationale.

Propos recueillis par Fayçal Oukaci

QUELLES INCIDENCES POURRAIT AVOIR LE FAIT DE RETROUVER L'EXTRÊME-DROITE FRANÇAISE AUX PORTES DU POUVOIR EN FRANCE SUR LES PAYS MAGHRÉBINS, LESQUELS ONT UNE PUISSANTE COMMUNAUTÉ ÉMIGRÉE EN HEXAGONE ?

Vous voulez dire sur les relations bilatérales et sur la gestion de la communauté nationale, certainement. Je vais vous le dire directement : aucune ! Il n'y aura aucune incidence sur la communauté émigrée, quel qu'en soit le vainqueur. La victoire de l'extrême-droite française est une affaire franco-française. N'oubliez pas que vous parlez du pays des droits de l'homme, qui a été édifié sur les principes de justice et d'équité.

De ce fait, quel que soit le parti qui prendrait les rênes du pouvoir, il sera balisé par les principes fondateurs de l'Etat et par la Constitution ; il ne sera pas libre de faire ce qu'il veut ou d'entreprendre une politique qui ne soit pas une politique d'Etat. L'Etat français est un Etat qui a des relations avec ses partenaires, qui respecte ses engagements internationaux, qui se doit de les respecter, sinon il se mettrait lui-même en péril.

Maintenant, si vous parlez des communautés maghrébines en France, il faut garder à l'esprit qu'il s'agit de personnes

qui ont la nationalité française, qui ont le droit de revendiquer leurs droits et d'agir dans le cadre de la citoyenneté française.

CONCERNANT LES CRAINTES ET LES SOUCIS QU'ÉVOQUE LA COMMUNAUTÉ DES ÉMIGRÉS, IL S'AGIT PLUS DE PERSONNES QUI N'ONT PAS LA NATIONALITÉ FRANÇAISE ET DES MIGRANTS CLANDESTINS.

La France est un Etat qui respecte ses composants, qui a été édifié sur le respect de ses principes fondateurs ; c'est pour cette raison qu'on y retrouve des communautés du monde entier, et pas seulement maghrébines ou arabes. Maintenant, si on pense que les droits des migrants seront bafoués sous le règne du Rassemblement national en cas de prise de pouvoir, je pense qu'il y a méprise. Leurs droits ont-ils été respectés sous le règne des différents présidents ? Les gouvernements successifs en France n'ont-ils pas échoué lamentablement dans leur politique de l'immigration sous la droite comme sous la gauche ?

J'ai été personnellement témoin de cet échec sous le mandat de François Mitterrand lorsqu'une ministre du gouvernement renvoyait par charter les migrants vers leur pays d'origine. En réalité, on a tendance à utiliser cette carte comme un atout pour des objectifs électoraux précis.



DES PARTIES EN FRANCE DÉNONCENT L'ACCORD ALGÉRO-FRANÇAIS DE 1968. QUELS SONT LEURS OBJECTIFS ?

La dénonciation de l'accord algéro-français de 1968 - qui a été également une attaque dirigée contre l'Algérie - n'a pas été le fait du Rassemblement national, le Premier ministre de l'ancien gouvernement, Édouard Philippe, ayant été le premier à en faire mention. Cet accord historique n'est pas un accord français, mais un accord entre l'Algérie et la France. Il est intervenu dans le cadre de la poursuite des accords d'Evian, pour compléter les intérêts et les droits tant des Algériens que des Français, par la libre circulation entre les deux pays, par des relations économiques et commerciales privilégiées, etc. C'est ce que doivent savoir les personnes qui en critiquent le contenu.

CETTE VICTOIRE ENCOMBRANTE DE L'EXTRÊME-DROITE FRANÇAISE EST D'AUTANT PLUS MALVENUE QU'ELLE INTERVIENT DANS UN CONTEXTE INTERNATIONAL HOSTILE...

Le monde traverse une série de turbulences politiques et géopolitiques qui ont des répercussions internationales mais aussi au niveau des pays, plus particulièrement l'Occident, qui a abouti à cette crise politique interne entre les forces politiques traditionnelles gauche-droite. Ceci a eu pour effet, également, de faire émerger l'extrémisme dans la plupart des pays européens, en particulier les grandes puissances qui ont perdu d'une part le contrôle de leurs propres stratégies politiques, économiques et sociales, qui justifie d'une part l'échec des gouvernements de répondre aux attentes des citoyens en matière de travail, de logement, d'accès aux services de solidarité nationale, et ce cumul à préparer le terrain de l'évolution des formations politiques d'extrême droite et s'imposer comme sauveur de la Nation, ce qui explique le résultat des dernières élections européennes. La démocratie est un principe fondamental, menant à respecter les résultats des urnes quoi qu'il arrive, à respecter aussi les engagements et accords signés avec les autres États ; cela évidemment s'inscrit dans le cadre du respect des règles du partenariat et de la coopération internationale.

VALIDATION DES FORMULAIRES

Le PT dénonce

Le Parti des Travailleurs a déposé, vendredi dernier, des plaintes concernant le déroulement de l'opération de validation des formulaires de candidature pour les élections présidentielles du 7 septembre 2024, et les a signalées à l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE). Le parti a énuméré les niveaux et la nature des dysfonctionnements, demandant la prise de mesures nécessaires pour y remédier et pour rattraper le temps perdu. Le parti, qui participe aux élections présidentielles avec sa secrétaire générale Louisa Hanoune, en tant que candidate potentielle, a critiqué plusieurs aspects de la première phase de cette échéance électorale. « Contrairement aux déclarations affirmant que les municipalités étaient prêtes à accueillir les citoyens pour signer les formulaires de

candidature, nous avons constaté l'absence de conditions matérielles et techniques depuis le 9 juin », a déclaré le parti. « Toutes les mesures nécessaires auraient dû être prises avant le lancement officiel de la collecte des signatures ». Dans un communiqué signé par sa SG, le PT a listé les dysfonctionnements observés, affirmant que durant la première semaine de la procédure, la plupart des municipalités du pays ont connu des interruptions de l'accès à Internet en raison des examens du baccalauréat et de l'absence de permanences durant les week-ends et les jours fériés. De plus, il y a eu des « retards dans la désignation des fonctionnaires autorisés à valider les formulaires et la remise des cachets jusqu'au 19 juin ». Le parti a, également, critiqué le manque d'ordinateurs dans la majorité des muni-

cipalités jusqu'au 19 juin, soit 10 jours après le début de l'opération. Cette situation oblige les citoyens à se déplacer à plusieurs reprises sans obtenir la validation des formulaires en raison des coupures de réseau Internet, ce qui les décourage de revenir aux bureaux municipaux. Le PT a, également, protesté contre l'exclusion des citoyens détenteurs de cartes d'identité nationales non biométriques, car celles-ci ne portent pas de numéro d'identification national. Selon le parti, ces problèmes matériels et techniques ont entraîné un retard injuste dans la validation des formulaires, ce qui constitue une atteinte directe au droit de candidature. Le PT a, notamment, signalé que les nouveaux inscrits sur les listes électorales ou ceux ayant changé de domicile ne peuvent obtenir leurs numé-

ros d'inscription qu'après 15 jours, selon les fonctionnaires municipaux, ce qui pourrait les exclure de la collecte des signatures. Le parti a mentionné certaines régions où ces problèmes ont été observés, notamment la wilaya de Constantine, où la validation des formulaires n'a commencé que jeudi 20 juin 2024, dans l'ensemble des municipalités, en plus de la commune de Souamaâ, dans la wilaya de Blida, où les signataires ont été obligés de revenir l'après-midi pour valider leurs formulaires en raison des coupures du réseau Internet ou de l'absence des fonctionnaires chargés de la validation. Les mêmes problèmes ont été soulevés dans la wilaya de Tarf, la commune de Mohammadia à Alger, la commune d'Alger-Centre et la commune de Birkhadem.

COUVERTURE MÉDIATIQUE DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES DU 7 SEPTEMBRE

Journée de formation sur les règles juridiques et professionnelles applicables

La Radio algérienne a organisé, hier, en coordination avec l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), une Journée de formation au profit des directeurs des radios nationales et régionales sur la thématique des « règles juridiques et professionnelles applicables à la couverture médiatique des élections ». Dans une allocution prononcée à cette occasion, le DG de la Radio algérienne, Mohamed Baghali, a indiqué que cette initiative

intervient en prévision de l'important rendez-vous de la présidentielle du 7 septembre soulignant que de telles rencontres d'échange d'idées avaient vocation à « assurer une participation de qualité dans la couverture de cet événement important ». Lors de cette Journée de formation, le membre de l'ANIE Karim Khelfane a présenté un exposé sur les règles régissant la pratique médiatique en pareilles occasions, partant de l'importan-

ce du rôle de la presse dans l'accompagnement de toutes les étapes du processus électoral, de la convocation du corps électoral à l'annonce des résultats définitifs. Le journaliste représente « un trait d'union entre tous les acteurs : Autorité nationale indépendante des élections, candidats, électeurs, société civile et institutions », a-t-il soutenu, précisant que « c'est ce qui lui confère un rôle clé, qu'il doit remplir dans le respect des règles juridiques et profes-

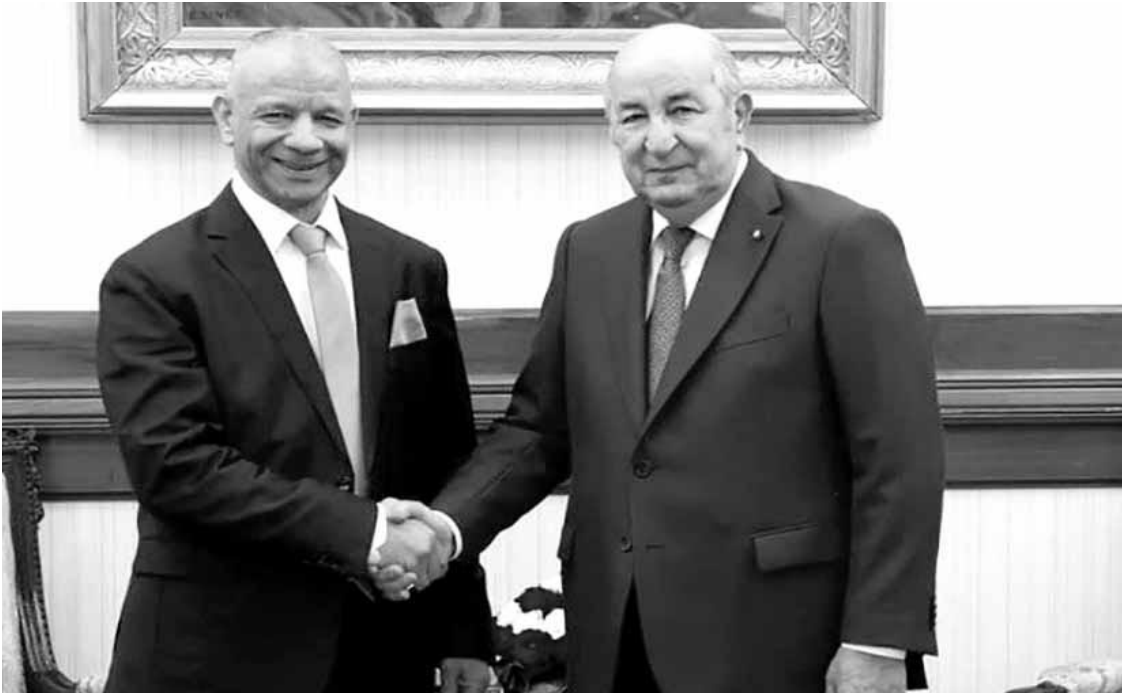
sionnelles ». Dans le même sillage, l'intervenant a rappelé les amendements introduits par la Constitution de 2020, notamment en ce qui concerne « la liberté d'expression et de la presse et l'accès aux sources d'information », insistant, par là même, sur la nécessité pour les journalistes de faire preuve de professionnalisme et de respecter la déontologie de la profession dans la couverture médiatique de cet événement majeur.

SELON ABDELKADER BENGRINA, PRÉSIDENT D'EL BINA

«Tebboune devrait se présenter après le 5 juillet»

Dans une récente intervention médiatique, Abdelkader Bengrina, leader du Mouvement El Bina, s'est exprimé sur la question tranchante de la prochaine élection présidentielle, en abordant le soutien de son parti au président actuel, Abdelmadjid Tebboune...

Répondant à une interrogation sur le moment opportun pour Tebboune de se présenter et sur la probabilité de sa candidature, Bengrina a tenu à préciser qu'il ne parlait pas en tant que porte-parole personnel de Tebboune, mais plutôt au nom de son parti politique. Il a confirmé, dans une intervention sur la chaîne El Bilad TV, que, selon ses estimations, Tebboune se «préparerait à se présenter après le 5 juillet prochain, date symbolique pour le pays». Les motivations derrière le soutien du Mouvement El Bina à une possible seconde candidature présidentielle d'Abdelmadjid Tebboune ont été clairement exposées par Abdelkader Bengrina. Pour lui, les élections présidentielles



représentent une échéance d'État, cruciale pour l'intérêt général de la nation, et non une simple question individuelle. Bengrina a souligné la conviction de son parti à soutenir Tebboune si celui-ci décidait d'officialiser sa candidature, après des consultations approfondies avec les cadres de sa formation politique ainsi qu'avec d'autres forces politiques clés. Par ailleurs, le

président du Mouvement El Bina a mis en lumière la distinction entre la majorité présidentielle «à laquelle appartient son parti» et la majorité parlementaire, un point de distinction introduit par la nouvelle Constitution de 2020. Il a également souligné l'importance cruciale de la vigilance et de la conscience présidentielle, ainsi que du rôle des services de sécurité nationale, en particulier

en ce qui concerne la défense de la souveraineté nationale. À cet égard, il a salué l'initiative du rassemblement national populaire orchestrée par Tebboune, qui a mobilisé les efforts concertés du président et de l'Armée nationale populaire (ANP) pour préserver l'intégrité et la sécurité de l'État. Évoquant les défis internationaux et les réalisations sous le mandat de Tebboune,

Bengrina a mis en avant la résilience de l'Algérie face à la pandémie de Covid-19. Il a souligné que malgré les ressources limitées par rapport à certains pays européens, l'Algérie a su faire preuve de souveraineté et de résistance face à cette crise sanitaire mondiale. Bengrina a également souligné les efforts entrepris par Tebboune pour reconstruire les institutions algériennes, renforcer le rôle du Parlement et restaurer l'image internationale de l'Algérie sur la scène mondiale. En conclusion, Bengrina a présenté le rassemblement national comme «une avancée significative» vers une stabilité institutionnelle accrue en Algérie. Il a exprimé son soutien ferme envers Abdelmadjid Tebboune, en tant que figure centrale pour poursuivre cette trajectoire de consolidation et de développement national. La déclaration de Bengrina intervient dans un contexte politique marqué par les préparatifs intensifs en vue des prochaines élections présidentielles. Elle souligne les enjeux stratégiques et institutionnels majeurs qui façonnent le débat public et orientent les décisions des acteurs politiques clés dans le pays.

SECOND MANDAT DU PRÉSIDENT TEBBOUNE

El-Moustakbal et le RND confirment leur soutien

Après le Mouvement El-Bina le 24 mai et le FLN le 13 juin, deux nouveaux partis politiques ont appelé hier le président Tebboune à se porter candidat à l'élection du 7 septembre prochain... Les chefs du Front El-Moustakbal, et du RND (Rassemblement National Démocratique), à l'issue des réunions extraordinaires de leurs instances de décision, ont fait savoir que leurs formations font le «choix du soutien à l'option du second mandat». Ils invoquent tous deux la nécessité de poursuivre les réformes, la préservation des acquis en plus d'assurer la «sécurité et la stabilité» dans un contexte régional porteur de crises. Les positions du RND et du Front El Moustakbal ne faisaient pas le moindre doute, les deux partis sont pour rappel membres, avec le FLN, de la «Coalition des partis de la majorité pour l'Algérie» (CPMA) créée en mai dernier sur l'idée du soutien à une «éventuelle candidature» du président Tebboune. Réunis dès

vendredi dernier, au niveau de l'École supérieure d'hôtellerie et restauration d'Alger (Aïn Benian), les près de 370 membres du Conseil national du Front El-Moustakbal ont sans surprise voté, hier matin, à l'unanimité, en faveur de la «proposition» visant à apporter un soutien total à l'option du «second mandat». Le chef du parti, Fateh Boutbig, dans une allocution donnée à l'issue de la réunion, demande carrément au Président de la République de franchir le pas. «Le parti, et plus exactement les membres du Conseil national (...) appelle M. Abdelmadjid Tebboune à se présenter à l'élection présidentielle». Le Front El-Moustakbal, ajoute le responsable, demande «un nouveau mandat afin de poursuivre le processus de réforme et de construction de l'Algérie nouvelle». En ce sens, Fateh Boutbig explique que cette décision a été prise «après un débat libre, démocratique et responsable», elle n'a qu'un seul objectif :

l'intérêt de l'Algérie. Il explique : «Notre position est loin de toute considération politicienne (...) nous réaffirmons la sincérité de notre position, au seul profit des intérêts de l'Algérie, de l'Etat et du peuple. Nous sommes pour la stabilité et la sécurité du pays, pour la cohésion de ses institutions». Quant au parti RND, il a partagé hier les mêmes positions. Son chef, Mustapha Yahi, déclarait dans la matinée, en marge de la réunion exceptionnelle du Conseil national du parti. «Nous appelons le citoyen Abdelmadjid Tebboune à se présenter». Le parti, réuni à Zeralda, au niveau de Mutuelle générale des travailleurs de la construction, officialise de ce fait un choix défendu depuis plusieurs mois. Cette position, nuance toutefois Mustapha Yahi, s'attache «au contenu du programme et non aux personnes». Il s'agit en effet pour le RND de favoriser la poursuite des «réformes structurelles engagées par l'Algérie» ces cinq der-

nières années. De «récolter les fruits» des efforts fournis jusque-là par le Président de la République, d'autant que les «progrès économiques ont commencé à se concrétiser dans divers domaines», ajoute-t-il. Les Algériens, pour le chef du RND, «doivent dans cette logique se mobiliser pour «préserver les acquis sociaux (...) au moment où notre pays reste confronté à des défis. Cela nécessite la consolidation des acquis avec la même détermination, la même volonté et la même vision prospective». Pour rappel, le RND et le parti El-Moustakbal sont alliés, avec le FLN, au sein de la Coalition des partis de la majorité pour l'Algérie. Les trois partis prévoient déjà une réunion de coordination le 30 juin prochain afin de finaliser la préparation d'une conférence nationale pour le soutien au second mandat. La participation d'autres forces politiques ou issues de la société civile est également sur la table.

R.K.

PRÉSIDENTIELLE DU 7 SEPTEMBRE

Le MSP déterminé à se lancer dans la course avec combativité

Le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abdelaali Hassani Cherif, a affirmé, vendredi dernier, depuis Blida, que sa formation politique était déterminée à se lancer dans la course à la présidentielle avec combativité. Présidant la cérémonie de commémoration du 21e anniversaire de la disparition du fondateur du Mouvement de la société pour la paix, cheikh Mahfoud Nahnah, Hassani Cherif a assuré que sa formation

politique participera à la prochaine élection présidentielle «avec combativité» en proposant aux Algériens un projet «de nature à apporter des solutions à leurs problèmes et de rendre l'Algérie encore plus prospère». Le MSP «prône l'alternance pacifique au pouvoir, la transition démocratique, la préservation des libertés et des valeurs et la réforme socioéconomique et rejette les pratiques susceptibles de déstabiliser le pays», a-t-il sou-

tenu. Et de préciser que la méthodologie et la vision politique de sa formation «évoluent d'une étape à l'autre, selon les circonstances, les mutations et la situation politique». La cérémonie, qui a été l'occasion de se remémorer les qualités du fondateurs du MSP, cheikh Mahfoud Nahnah, a vu la présence des dirigeants et de militants du Mouvement, ainsi que du SG du Mouvement Ennahda, Mohamed Douibi, qui a affirmé que le soutien

de sa formation politique à la candidature du président du MSP à la présidentielle du 7 septembre prochain «découle d'une volonté sincère et participe de l'indépendance décisionnelle». Le Conseil national de la Choura du Mouvement, réuni en session extraordinaire les 24 et 25 mai 2024, avait, rappelle-t-on, proposé la candidature du président du MSP, Abdelaali Hassani Cherif, à la prochaine élection présidentielle.

APS

SELON L'AGENCE FRANÇAISE DE NOTATION RISQUES (COFACE)

« La croissance devrait être soutenue en 2024 »

Dans une analyse rendue publique, l'Agence française de notation risques (COFACE) confirme la bonne santé financière et économique de l'Algérie, par des chiffres à l'appui...

L'Agence maintient la note C pour l'Algérie, classant son économie parmi celles les plus dynamiques, avec une croissance positive et devant «surperformer» en 2024. La Coface a également noté que les perspectives s'annoncent bonnes dans plusieurs secteurs d'activité, à l'image de l'agriculture, de l'industrie, des énergies renouvelables, du tourisme. Les points forts et les indicateurs économiques positifs relevés par la Coface, viennent à point nommé rappeler à l'Union européenne (UE) son erreur de visée, en ne voyant pas d'un très bon œil ce qu'elle considère être une restriction des investissements dans le pays. La COFACE prévoit des perspectives économiques robustes même si l'agence a relevé une forte dépendance aux hydrocarbures. «En 2024, la croissance économique devrait rester soutenue, même si la production de pétrole reste limitée par le même quota OPEP de 1 million de barils/jour, tandis que le prix moyen du pétrole devrait se stabiliser». La conjoncture mondiale difficile n'a pas compromis la reprise économique à la suite d'une croissance soute-

nue en 2023. Durant cette même année, l'activité économique s'est légèrement accélérée grâce à la mise en œuvre du plan de relance, à partir de l'année 2022.

Selon la Coface ce sont les secteurs industriels, du BPTH, de l'agriculture et des services qui ont connu des rebonds. Cette tendance devrait se poursuivre en 2024, ce qui devrait favoriser la croissance. Les efforts d'investissement soutiendront également l'expansion de la part algérienne du marché mondial de l'énergie. Le gouvernement a annoncé vouloir augmenter les investissements dans l'industrie, l'agriculture et les énergies renouvelables sur la période 2024-2027, et le commerce continuera de se développer, via des exportations à plus forte valeur ajoutée. Parmi les dépenses prioritaires, le gouvernement a financé une augmentation progressive de 50 % des salaires des travailleurs du secteur public d'ici 2024, une augmentation des prestations de retraite, ainsi que la revalorisation de l'allocation chômage. Le gouvernement a approuvé le budget le plus important de l'histoire de l'Algérie pour 2024 (113 milliards



de dollars de dépenses publiques, soit une augmentation de 6 %). Le budget prévoit de maintenir les dépenses sociales (notamment les subventions alimentaires et énergétiques) pour soutenir le pouvoir d'achat des ménages. Les entreprises bénéficieront également de réductions d'impôts. L'investissement public devrait également augmenter et sera principalement orienté vers le logement, les projets d'infra-

structure et la défense. La consommation sera soutenue par les augmentations de salaires et les aides publiques, bien que les prix de certains produits alimentaires soient toujours élevés, compte tenu de la conjoncture mondiale, alors que la Banque centrale devrait continuer à faire face à l'inflation, qui est sur une trajectoire baissière. En effet, alors que les tensions sur les prix s'atténuent progressivement, l'augmenta-

tion des volumes d'importation de blé et la hausse des prix contribueront à maintenir l'inflation bien au-dessus de l'objectif de 3,5% de la Banque d'Algérie. Néanmoins, la Banque devrait maintenir une politique monétaire accommodante (taux directeur à 3%), afin de redynamiser la consommation privée et de s'assurer que le coût de financement du déficit budgétaire reste faible.

R.N.

RECRUTEMENT DES DIPLÔMÉS DE L'ENS

Les directions de l'éducation accélèrent les procédures

Les directions de l'éducation des wilayas entament bientôt le recrutement direct des diplômés des écoles normales supérieures (ENS) ainsi que ceux qui devraient obtenir leur diplôme en juin de cette année. Dans une circulaire datée du 13 juin, ces directions ont appelé les étudiants concernés à déposer leurs dossiers administratifs dans les plus brefs délais auprès des services compétents. Cette démarche vise à assurer un encadrement pédagogique adéquat dans toutes les institutions éducatives à travers le pays, couvrant toutes les matières et spécialités. Les candidats devront fournir un dossier administratif complet comprenant neuf documents, une demande manuscrite, une copie de

la licence, un relevé de notes, un contrat d'engagement, un chèque postal barré, une copie de la carte d'identité nationale, une copie de la carte de sécurité sociale, deux certificats médicaux et deux photos d'identité.

Ce recrutement rapide est essentiel pour garantir une rentrée scolaire sans perturbations ni protestations. Les efforts pour résoudre le problème de l'emploi des diplômés excédentaires des ENS dans les différentes spécialités et niveaux d'enseignement se poursuivent donc. Un récent décret ministériel a introduit de nouvelles modalités transitoires permettant leur recrutement direct dans des postes autres que ceux correspondant à leur diplôme d'origine,

temporairement. Les enseignants concernés ont reçu l'intégralité de leurs droits, notamment financiers, avant de réintégrer leurs postes d'origine progressivement. En parallèle, le ministère de l'Éducation nationale, par le biais de ses directions locales, renouvelle donc les contrats des enseignants vacataires pour diverses matières et spécialités. Ces enseignants, recrutés pour des postes vacants durant l'année scolaire 2023-2024, verront leurs contrats prolongés. De plus, la plateforme numérique ouvrira avant la prochaine rentrée scolaire pour permettre aux diplômés universitaires de bénéficier du recrutement contractuel, afin de combler les postes vacants pour l'année scolaire

2024-2025. Concernant les enseignants d'anglais, choisis pour enseigner aux élèves de troisième et quatrième année primaire durant les années scolaires 2022-2023 et 2023-2024, ils bénéficieront de mesures de titularisation pour garantir leurs droits. Ainsi, l'enseignement de l'anglais sera également étendu aux élèves de cinquième année primaire. Par ailleurs, une décision du ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belabed, augmentant le volume horaire de l'éducation physique et sportive de une à deux heures par semaine, pourrait entraîner le recrutement d'enseignants supplémentaires pour cette matière afin de répondre aux nouveaux besoins.

COOPÉRATION COMMERCIALE ET D'INVESTISSEMENT VIETNAM-ALGÉRIE

Les échanges commerciaux bilatéraux ont atteint environ 250 millions de dollars en 2023

Le conseiller commercial vietnamien en Algérie, Hoàng Duc Nhuân, a effectué 20 juin dernier, un voyage d'affaires dans la province de Boumerdes, à l'invitation du président de la Chambre de commerce et d'industrie de la province, Charef Rabah, et a présidé un séminaire pour présenter le potentiel de coopération entre les deux pays dans l'économie et le commerce. S'exprimant lors de l'événement, Hoàng Duc Nhuân a présenté la situation de l'économie et du commerce extérieur du Vietnam ainsi que la coopération commerciale et d'investissement entre les deux pays. Il a également fourni des informations, invité les entreprises algé-

riennes à assister à un certain nombre d'événements commerciaux cette année tels que les Vietnam Food Expo et Vietnam Expo à Hô Chi Minh-Ville et a présenté une liste d'entreprises d'exportation vietnamiennes réputées. Selon les douanes vietnamiennes, les échanges commerciaux bilatéraux ont atteint environ 250 millions de dollars en 2023, soit une augmentation de 68% par rapport à 2022. Charef Rabah a déclaré que sa province comptait actuellement un certain nombre d'entreprises coopérant avec celles du Vietnam dans l'importation de café et l'exportation de pattes de poulet. Ces dernières années, la province a éga-

lement bénéficié d'un programme de développement ambitieux, comprenant 653 projets dans les domaines de la santé, des travaux publics, des sports, de l'éducation, du logement, de l'agriculture, du tourisme... avec un capital total d'environ 1,3 milliard de dollars. Les représentants des autorités locales ont également appelé les entreprises vietnamiennes à investir et à créer des coentreprises dans les domaines ci-dessus et se sont engagés à leur créer des conditions favorables via des politiques fiscales préférentielles et la location de terrains industriels. Lors du séminaire, les entreprises de Boumerdes ont expri-

mé leur volonté d'importer directement du Vietnam du café brut, des graines de soja, du maïs (pour la production d'aliments pour animaux) et d'exporter au Vietnam de l'huile d'olive, des figues séchées, de la margarine, des sauces, des cosmétiques... ainsi que de rechercher des partenaires dans l'assemblage de produits électroniques, l'aquaculture, la production d'aliments pour animaux et d'alevins de poisson et la transformation de la noix de cajou. À cette occasion, l'Office du commerce du Vietnam en Algérie a également organisé une exposition de produits tels que café, poivre, noix de cajou, cannelle et anis.

PERMIS DE CONDUIRE EN ALGÉRIE
Voici le nouveau programme
de formation à la conduite



Les accidents de la route en Algérie sont quasi quotidiens. Rien que pour les mois de janvier, février et mars derniers, 6.462 accidents ont causé 8.506 blessés et 858 morts. Devant cette hécatombe, les autorités ont décidé de durcir les règles d'obtention du permis de conduire et de faciliter celles de son retrait. En effet, le ministère de l'Intérieur a mis en place une réforme du programme national de formation à la conduite automobile. Il vise ainsi

à inculquer aux futurs conducteurs les bonnes pratiques et les comportements responsables pour une conduite plus sûre. Ce nouveau programme de formation a été publié au Journal officiel n° 40. L'arrêté du 3 mars 2024 fixant le programme national de formation à la conduite automobile devient donc officiel. Cet arrêté s'appuie sur deux volets, le théorique et le pratique. Le nouveau programme pour l'obtention du permis de conduire obliga-

toire pour toutes les auto-écoles. Désormais, la partie théorique sera d'une durée de 30 heures pour les catégories A1, A, B et F (véhicules légers et motocycles) et de 20 heures pour les catégories C1, C et D (véhicules lourds et transport en commun). Elle devra couvrir un large éventail de thématiques cruciales pour la sécurité routière, à savoir la signalisation et les règles de la circulation routière, ainsi que des notions générales sur le véhicule (moteur, transmission, suspension, freinage, voyants lumineux). Cette partie théorique prendra aussi en charge la formation sur une conduite plus sûre et éthique du conducteur, la conduite économique et les technologies modernes, ainsi que les premiers secours et comportements en cas d'accident.

FRICTIONS POLITIQUES
Tiraillements des chefs au sein du MSP



Entre Abdelaali Hassani Cherif, l'actuel président du Mouvement de la société pour la Paix (MSP), et son prédécesseur, Abderrezak Makri, c'est la guerre des chefs, avec des ralliements du cadre du parti vers l'un ou vers l'autre camp. De toute évidence, si le gros des troupes et de la logistique est entre les mains de Abdelaali Hassani Cherif, après que le Conseil national de la Choura ait

proposé sa candidature à l'élection présidentielle du 7 septembre prochain, Makri garde son aura et son influence sur beaucoup de cadres du parti, ce qui aura, à première vue, une influence négative sur la cohésion au sein des instances dirigeantes du MSP. Après avoir cédé la présidence tournante à Abdelaali Hassani Cherif lors de la dernière session du Majliss Echoura, Makri estime que la ligne direc-

trice du parti a pris d'autres orientations que celles qu'il lui avait imprimées durant le précédent mandat. Il est certain aussi que si aucune réconciliation ne vient concilier les chefs du MSP, la participation à la présidentielle du 7 septembre risque de passer dans les urnes pour une quantité véritablement négligeable pour ce parti qui s'est toujours vanté d'être la troisième force politique du pays.

PRIS EN CHARGE PAR L'ÉTAT

Salah Aougrout
et Bahia Rachedi
se rencontrent
en France

Les deux célèbres acteurs Salah Aougrout et Bahia Rachedi se sont rencontrés, vendredi, en France où ils se soignent tous deux d'un même mal. Aougrout a publié une photo avec Bahia Rachedi qui l'a rejoint tout récemment en France où il suit un traitement depuis trois ans. «Salam aleykoum (paix soit sur vous). Après avoir pris ma dose du traitement immunitaire, j'ai

rendu visite ce jour (vendredi, ndlr) à Madame Bahia Rachedi, elle va bien hamdoulillah», a-t-il commenté. Rappelons que Bahia Rachedi s'est rendue, le 22 mai dernier, à Paris pour subir une deuxième séance de chimiothérapie au centre Pierre-et-Marie-Curie. Le chef de l'Etat Abdelmadjid Tebboune a décidé début mai d'assurer la prise en charge médicale de l'actrice.

IL EST LE CHEF DU GSIM
La Cour pénale internationale rend public
un mandat d'arrêt contre Iyad Ag Ghali



Les juges de la Cour pénale internationale (CPI) ont rendu public un mandat d'arrêt contre l'un des principaux chefs djihadistes du Sahel, pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité. Ces crimes auraient été commis, pour l'essentiel, dans la légendaire ville de Tombouctou, au Mali, entre janvier 2012 et janvier 2013, selon le communiqué de la CPI. Iyad Ag Ghaly,

dont l'âge n'est pas précisé, est l'un des plus importants djihadistes maliens et sahéliens et l'un des principaux acteurs de la crise sécuritaire dans laquelle est plongé le Sahel depuis 2012. Il dirige le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM), lié à Al-Qaïda, qui opère au Mali, au Burkina Faso et au Niger et est accusé d'innombrables attaques contre les armées nationales et d'exactions contre les populations civiles. Chef rebelle touareg radicalisé, aussi connu sous le nom d'Abou Fadl, il avait fondé en 2012 le groupe Ansar Dine qui a envahi et occupé Tombouctou. Les crimes visés sont notamment des meurtres (y compris de soldats), des viols, de l'esclavage sexuel, de la torture, ainsi que des attaques intentionnellement dirigées contre des bâtiments consacrés à la religion et des monuments historiques. Ansar Dine a notamment détruit en 2012 à coups de pioche et de pelle 14 des 16 célèbres mausolées de saints musulmans de Tombouctou, où il faisait régner la terreur parmi la population locale. Le mandat d'arrêt avait été initialement délivré le 18 juillet 2017. Il était jusqu'alors resté secret en raison des «risques potentiels pour les témoins et les victimes». Ghaly n'est pas détenu par la CPI, précise le communiqué.

APPLICATION DE RADIO FRANCE ET FRANCE INTER DANS LE PAYS
Pourquoi la Chine oblige Apple à la retirer

L'application de Radio France et France Inter « influencerait l'opinion publique chinoise », a commenté le directeur du numérique et de la stratégie d'innovation de Radio France, Laurent Frisch. Xi Jinping n'a pas dû apprécier le podcast qui lui était dédié. La Chine a demandé au géant américain du numérique Apple de retirer Radio France et France Inter de sa boutique d'applications dans le pays, a annoncé jeudi 21 juin le groupe public français. Ce qu'a accepté de faire l'entreprise à la pomme croquée. «Nous regrettons que

nos auditeurs installés en Chine se retrouvent ainsi sanctionnés en perdant un accès simple à nos directs et podcasts, en particulier à nos contenus d'information vérifiée», déplore Radio France dans une déclaration à Apple a informé Radio France de ce retrait dans un message, consulté par l'AFP. La marque y explique agir «à la demande de l'administration chinoise du Cyberspace (CAC)» parce que l'application de Radio France «comprend du contenu qui est illégal en Chine».



L'EXPRESS



Quotidien national
d'information édité par la
SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse
Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Tel/Fax administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION:
ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION
HOCINE ADRYEN

Gmail:
hocinedry112@gmail.com
www.lexpressquotidien.dz /
TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
**L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité»**
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger
Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
Programation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IL A ÉTÉ CONFIE À UNE SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE

Le groupe espagnol Duro Felguera suspend son projet de centrale électrique à Djelfa

Le groupe espagnol Duro Felguera a décidé de suspendre le projet de centrale thermique à cycle combiné de Djelfa, a rapporté la presse espagnole jeudi 20 juin.

La société espagnole négociait depuis des mois avec l'Algérie le contrat, signé en 2014 pour une valeur de 544 millions d'euros (93 milliards de DA). Les négociations n'ayant pas abouti, elle a choisi de suspendre les travaux du projet. «Compte tenu de la nécessité de l'adapter à la réalité concurrente, substantiellement altérée par rapport à son origine pour des raisons non imputables à Duro Felguera et après de multiples tentatives de solution, il a été convenu de suspendre les travaux», a expliqué l'entreprise, selon le journal espagnol Cinco Dias, qui souligne qu'elle a retardé la publication de cette information depuis le 17 juin dernier. Duro Felguera a déclaré qu'il promouvait les actions «nécessaires» pour parvenir à une solution définitive pour toutes les parties. Les raisons de cette décision n'ont pas été expliquées par le groupe d'ingénierie, qui a communiqué la décision à la Commission nationale (espagnole) du mar-

ché des valeurs mobilières (CNMV), selon le même média. Le contrat a été signé en 2014 avec la Société de production de l'électricité (SPE), une filiale du groupe Sonelgaz. Il portait sur la construction d'une centrale de production d'électricité à cycle combiné gaz à Ain Oussera, wilaya de Djelfa (à 300 km au Sud d'Alger). Le délai d'exécution était fixé à 40 mois et selon la formule de développement clé en main (EPC, en anglais). Le taux d'avancement du projet n'a pas été communiqué ni par le groupe énergétique ni par la presse espagnole qui a largement relayé la nouvelle. Il convient de noter que le délai de réalisation de la centrale de Djelfa était de 3 ans et 4 mois initialement et le projet devait donc être réceptionné en 2017 ou au plus tard en 2018. Le projet est à sa 10e année depuis la signature du contrat. Les travaux restants confiés à une société algérienne Cependant, il semble que l'annonce du groupe espagnol arrive



avec deux ans de retard. Car, en raison du retard accusé dans la réalisation du projet de la centrale électrique d'Ain Ouessara (100 km au nord de Djelfa), les travaux restants avaient été confiés à une société algérienne, avait annoncé le PDG du groupe Sonelgaz, Mourad Adjal, en juillet 2022. Ce dernier a expliqué que le projet a accusé un retard dans la réalisation, en raison de l'abandon par l'entrepreneur chargé du projet des travaux durant deux années entières du fait de conjonctures financières propres à lui. Adjal avait indiqué qu'«une réunion a été organisée avec ce contractant qui

s'est vu offert la chance de se lancer dans le parachèvement des travaux, mais sans succès, et ce, en raison de ses conjonctures financières. Le même responsable avait ajouté que des mesures ont été prises à l'effet de parachever les travaux restants avec des compétences algériennes, en les confiant à la Société de réalisation des infrastructures énergétiques et industrielles (Inerkib) spécialisée dans le génie civil et dans le montage des centrales, d'autant plus qu'il est prévu qu'elle réceptionne le projet fin 2024. En janvier 2023, le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab avait indiqué, lors d'une séance plénière à l'Assemblée nationale, que le projet de la centrale électrique à Ain Ouessara, ayant accusé un retard de réalisation, allait être mis en service partiellement durant l'été de l'année passée, en attendant de lancer la production définitivement en 2024. Le ministre avait fait savoir que le taux d'avancement des travaux était de 72%. La capacité de production de cette centrale s'élèvera à 1262 mégawatt une fois totalement livrée.

ALGÉRIE FERRIES

Modification du programme des traversées

La compagnie maritime Algérie Ferries a annoncé, dans un communiqué, des modifications sur son programme de traversées. Concernant les raisons de ces changements, Algérie Ferries a évoqué des «circonstances exceptionnelles» et «d'autres facteurs indépendants» de sa volonté. Dans le communiqué on peut lire aussi : «Arrêt technique Tassili 2». Selon la même source, le programme de voyages a été modifié comme suit :

La traversée Marseille -Annaba, initialement programmée pour le 2 juillet à 12h00 à bord du navire Tassili 2, a été remplacée par la traversée Marseille-Alger le 1er juillet à 12h00 à bord du navire Badji Mokhtar 3.
La traversée Annaba -Marseille, initiale-

ment programmée pour le 3 juillet à 12h00 à bord du navire Tassili 2, a été remplacée par la traversée Alger-Marseille le 4 juillet à 16h00 à bord du navire Badji Mokhtar 3.

Une traversée supplémentaire sur la ligne Oran-Marseille aura lieu le 3 juillet à 23h00 à bord du navire El Djazaïr 2.

La traversée Marseille-Béjaïa, initialement programmée pour le 4 juillet à 12h00 à bord du navire Tassili 2, a été remplacée par la traversée Marseille-Alger le 3 juillet à 13h00 et Marseille-Alger le 6 juillet à 12h00 à bord du navire Badji Mokhtar 3 (les passagers concernés seront contactés ultérieurement pour les orienter).

La traversée Bejaia-Marseille, initiale-

ment programmée pour le 5 juillet à 12h00 à bord du navire Tassili 2, a été remplacée par la traversée Alger-Marseille le 7 juillet à 11h00 à bord du navire Badji Mokhtar 3.

La traversée Oran- Marseille, initialement programmée pour le 5 juillet à 12h00 à bord du navire El Djazaïr 2, a été remplacée par la traversée Oran-Marseille le 6 juillet à 15h00 à bord du navire El Djazaïr 2.

La traversée Marseille -Oran du 6 juillet à 17h00 à bord du navire Tassili 2 a été remplacée par la traversée Marseille-Oran le 5 juillet à 11h00 à bord du navire El Djazaïr 2.

La traversée Sète -Oran, initialement programmée pour le 9 juillet à 17h00 à bord du navire Tassili 2, a été modifiée

pour avoir lieu à 19h00 le même jour à bord du navire El Djazaïr 2.

La traversée Gênes- Skikda du 9 juillet à 13h00 à bord du navire El Djazaïr 2 a été remplacée par la traversée Marseille -Alger le 10 juillet à 13h00 à bord du navire Badji Mokhtar 3.

La traversée Skikda-Marseille, initialement programmée pour le 10 juillet à 14h00 à bord du navire El Djazaïr 2, a été remplacée par la traversée Skikda -Marseille le 8 juillet à 17h00 à bord du même navire.

La traversée Oran -Marseille, initialement programmée pour le 13 juillet à 12h00 à bord du navire Tassili 2, a été remplacée par la traversée Oran- Marseille le 11 juillet à 10h00 à bord du navire El Djazaïr 2.

TRANSPORT AÉRIEN

Air Algérie renforce ses dessertes à destination de Francfort et de Bruxelles

La compagnie aérienne nationale, Air Algérie, prévoit de renforcer sa flotte avec quinze nouveaux avions et envisage de faire une nouvelle commande de nouveaux avions. Cette acquisition lui permettra d'augmenter ses capacités aériennes vers les quatre coins du monde. Rappelons que pour la saison estivale 2024, Air Algérie a renoncé à de nombreux vols figurant dans son programme international. Et ce, en rai-

son de l'indisponibilité de ses avions pour desservir autant de destinations. En revanche, le pavillon national ne compte pas s'arrêter à une telle petite défaite. Malgré la suspension de plusieurs lignes aériennes, Air Algérie a aussi décidé d'augmenter le nombre de ses dessertes vers les destinations les plus demandées et les plus fréquentées par ses passagers. C'est le cas de la Belgique et de l'Allemagne. Selon le

site spécialisé de l'aviation, Autoroutes, Air Algérie a décidé d'augmenter le nombre de ses vols à destination de ces deux pays, au troisième trimestre de 2024. Le renforcement du programme aérien intervient suite à l'exploitation de l'Airbus A330-200. Air Algérie dessert l'aéroport de Francfort, en Allemagne, au départ d'Alger. En effet, au départ de l'aéroport international de Houari Boumediene à Alger vers Bruxelles en

Belgique, Air Algérie a programmé de nouveaux vols pour les dates du 8 et 15 juillet 2024, mais aussi pour les journées du 12, 19 et 23 août 2024. Air Algérie prévoit aussi d'augmenter le nombre de ses dessertes à destination de l'Allemagne. L'Airbus A330-200 opérera de nouveaux vols depuis Alger vers Francfort, en date du 7, 12, 19, 21 et 26 juillet et du 16 et 30 août 2024.

SAISON ESTIVALE

Tassili Airlines annonce de nouvelles dessertes et des tarifs promotionnels

La compagnie de transport aérien Tassili Airlines (TAL) se met à l'heure d'été avec de nouvelles dessertes et des offres promotionnelles. «Un programme appréciable est déjà concocté, notamment pour servir les membres de la communauté nationale à l'étranger», a fait savoir le conseiller du DG de la com-

pagnie, Karim Bahar, sur les ondes de la Radio nationale. Il a informé que sa compagnie assure, à partir d'Alger, d'Oran et de Constantine, des dessertes vers les aéroports de Strasbourg, Nantes et Paris-Charles-de-Gaulle. Cette dernière deviendra, selon lui, biquotidienne à partir du 5 juillet prochain. En ce qui

concerne les offres promotionnelles, la compagnie aérienne propose des billets à 28 400 DA pour les voyageurs à destination de Paris et un tarif spécial de 19 400 DA seulement dédié aux voyageurs sans bagages. Sur le circuit domestique, l'invité a rappelé que Tassili Airlines a inauguré en décembre der-

nier la ligne Alger-In Salah-Tamanrasset, renforcé la ligne Alger-El Oued et lancé en juin dernier une rotation Alger-Béchar-Oran. Bahar a également révélé que la rotation Alger-El Oued-Illizi sera bientôt lancée, assurant que ces nouvelles dessertes «seront accompagnées de tarifs attractifs».

PROJET CORRIDOR SOUTH2 D'HYDROGÈNE VERT

Une banque allemande débloque 210 millions d'euros

Un financement de 210 millions d'euros a été alloué pour la partie allemande du projet South2, qui vise à transporter de l'hydrogène vert de l'Algérie jusqu'en Allemagne, en passant par la Tunisie, l'Italie et l'Autriche...

La banque allemande KfW IPEX, responsable d'un tiers de l'investissement pour Bayernets, a annoncé cette avancée significative dans un communiqué. Selon ledit communiqué, « le gazoduc Augusta représente une étape cruciale pour garantir l'approvisionnement énergétique à long terme de la Bavière et du Bade-Wurtemberg et facilitera le transport futur de l'hydrogène ». Le document précise également qu'« Augusta sera connecté au corridor South2, une initiative conjointe de ges-

tionnaires de réseaux de transport de l'Allemagne, de l'Autriche et de l'Italie. Dès 2030, l'hydrogène vert sera acheminé depuis l'Algérie et la Tunisie. » Bayernets fait partie d'un consortium européen comprenant Snam (Italie), Trans Austria Gasleitung (TAG) et Gas Connect Austria (GCA), ainsi que Bayernets (Allemagne), chargé de la réalisation de la portion européenne du gazoduc South2. Ce projet est déjà reconnu comme prioritaire et éligible au financement de l'Union européenne.



Cette initiative trace la voie pour d'autres entreprises souhaitant investir dans ce secteur et accélère la transition énergétique en Europe. L'Allemagne a déjà pris les devants en signant des accords importants avec l'Algérie pour développer cette filière. En plus de l'adaptation des infra-

structures de transport, des projets pilotes sont en cours, dont une usine de production d'hydrogène vert en Algérie, selon Thomas Eckert, ambassadeur de l'UE en Algérie. L'Algérie, bénéficiant de coûts de production d'hydrogène vert parmi les plus bas au monde, attire ainsi l'at-

tention de l'Europe. La proximité géographique et l'infrastructure de transport en cours d'adaptation renforcent l'intérêt européen. L'Algérie se prépare à lancer un programme de développement visant à produire 40 TWh, soit 10% des besoins européens en hydrogène vert. Le corridor South2 devra être une artère vitale pour l'Europe. Les pays impliqués à savoir l'Algérie, l'Allemagne, l'Italie, l'Autriche et la Tunisie se réuniront prochainement pour discuter des préparatifs, notamment pour la partie sud de l'Europe. Selon l'UE, le projet South2 renforcera la sécurité énergétique, diversifiera les sources d'énergie et facilitera l'exportation d'énergie verte depuis l'Algérie.

R.E.

MARCHÉ NATIONAL DES ASSURANCES

Un chiffre d'affaires de 48,4 milliards de dinars au premier trimestre 2024

Le Conseil national des assurances (CNA) vient de publier la note de conjoncture du marché national des assurances pour le premier trimestre 2024. Le rapport présente les chiffres provisoires de la production et des sinistres pour les assurances de dommages, les assurances de personnes, l'assurance Takaful et la réassurance (Acceptations Internationales). Le marché des assurances a enregistré une croissance de 4% au 31 mars 2024, atteignant un chiffre d'affaires de 48,4 milliards de DA (357,4 millions de dollars), contre 46,5 milliards de DA (347 millions de dollars) pour la même période en 2023. Les assurances de dommages continuent de dominer le secteur avec une part de marché de 82%, suivies par les assurances de personnes, qui représentent près

de 11% du marché. L'assurance Takaful a également contribué à cette croissance avec un montant de 104,3 millions de DA, répartis entre 64,4 millions de DA pour le Takaful Général et 39,8 millions de DA pour le Takaful familial. Le nombre de sinistres déclarés auprès des sociétés d'assurances a augmenté de 14,3% en valeur et de 12,3% en nombre, totalisant 428 887 dossiers pour un montant de 20,8 milliards de DA. Toutefois, les indemnités ont connu une baisse, avec 266 000 dossiers réglés pour un montant total de 15,2 milliards de DA, en diminution de 6,9% en valeur et de 3,2% en nombre par rapport à la même période en 2023. Les sinistres à payer sont estimés à 108,1 milliards de DA, en hausse de 7,4% par rapport à l'année précédente. Le nombre de dossiers

en stock a également augmenté de 13,6%, atteignant un total de 1 659 891 dossiers au 31 mars 2024. En revanche, le marché direct a connu une légère baisse de 0,1% des primes émises, se stabilisant à 45,1 milliards de DA (333,1 millions de dollars). Cependant, les acceptations internationales de réassurance ont fortement progressé, atteignant 3,3 milliards de DA (24,3 millions de dollars), soit une augmentation de 136% par rapport aux 1,4 milliard de DA (10,3 millions de dollars) enregistrés au premier trimestre 2023. Ces chiffres témoignent de la résilience et de la dynamique du marché des assurances en Algérie, malgré les défis rencontrés. Le Conseil national des assurances continue de surveiller de près l'évolution de ce secteur crucial pour l'économie nationale.

FINANCES

Coordination sur l'e-paiement et préparation de la loi de finances 2025

Le ministre des Finances, Laaziz Faid a présidé, jeudi dernier, une réunion de coordination regroupant les directeurs généraux et centraux du ministère, consacrée à plusieurs axes visant à renforcer la performance et la modernisation de la gestion financière, notamment à travers le développement des moyens de paiement électronique et la préparation de la loi de finances (LF2025), selon un communiqué du ministère. La réunion a permis «une présentation détaillée du programme de développement des moyens de paiement électronique. Conçu par la Direction générale du Trésor et de la gestion comptable

des opérations financières de l'Etat (DGT-COF), ledit programme tend à renforcer l'utilisation des moyens de paiement électronique pour faciliter les transactions et les opérations, à améliorer la transparence, et à diversifier les outils et dispositifs de lutte contre l'économie parallèle, via la généralisation des moyens de l'e-paiement au niveau des administrations du secteur des finances et des autres secteurs, ainsi que du paiement mobile pour l'ensemble des banques», a précisé la même source. Rappelant l'importance de ce programme pour moderniser l'économie nationale et favoriser l'inclusion

financière, Faid a affirmé son engagement à «poursuivre les efforts en vue de moderniser la gestion financière, en accordant un intérêt particulier à l'innovation et à la performance». La réunion a, en outre, porté sur la préparation de la loi de finances 2025, ajoute le communiqué, s cette année a été marquée par le lancement d'une nouvelle application (IADAD) dédiée à la préparation du budget de l'Etat, conformément aux dispositions de la Loi organique relative aux lois de finances 18-15, visant à moderniser et à améliorer le processus d'élaboration du budget de l'Etat, en automatisant

ce processus et en fournissant des données consolidées en temps réel». Il a été également question des préparatifs pour la célébration du 62e anniversaire de l'indépendance (5 juillet) au niveau du ministère des Finances, un évènement phare pour célébrer les réalisations du pays, liton dans le communiqué. Soulignant l'importance de cette occasion pour la mémoire et l'histoire du secteur des Finances, le ministre a indiqué que cette date symbole sera l'occasion d'honorer les contributions des différentes générations à la prospérité de l'économie nationale.

ENCOURAGEMENT À L'ACHAT DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Une aide de 20 % proposée par l'Etat

Dans le cadre de sa politique énergétique, le gouvernement algérien, en collaboration avec l'Agence nationale pour la promotion et l'amélioration de l'utilisation de l'énergie (APRUE), propose une nouvelle aide financière pour l'achat de véhicules électriques. Cette aide, qui représente 20 % du prix d'achat, plafonnée à 450 millions de DA par véhicule. Ce projet de loi, actuellement en phase d'avant-projet, vise à inciter les citoyens à adopter des solutions de mobilité plus durables et respectueuses de l'environnement. Ainsi, selon les experts de l'APRUE, cette initiative s'inscrit dans une démarche globale visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à promouvoir l'utilisation des

énergies renouvelables. «L'adoption des véhicules électriques ne peut se faire sans un accompagnement adéquat» souligne un intervenant. En plus de l'aide financière, le gouvernement prévoit de développer les infrastructures nécessaires, telles que les stations de recharge, les centres de maintenance, et de former une main-d'œuvre spécialisée pour assurer l'entretien de ces véhicules. Malgré ce soutien, le coût des voitures électriques demeure un obstacle pour de nombreux Algériens. Les véhicules électriques sont encore significativement plus chers que leurs homologues à moteur à combustion interne. Selon les estimations, le prix d'achat d'un véhicule électrique est environ 30 à 35 %

plus élevé que celui d'un véhicule diesel ou essence. Cependant, le gouvernement est conscient de ces défis et prévoit de mettre en place des mesures complémentaires pour rendre l'adoption des véhicules électriques plus attractive. «Le coût initial est important, mais il ne faut pas négliger les économies réalisées sur le long terme, notamment en termes de coût de carburant et de maintenance» précise un membre du ministère de l'Énergie. Par ailleurs, le développement des infrastructures de recharge est crucial. Le gouvernement prévoit non seulement d'installer des stations de recharge en nombre suffisant, mais aussi de faciliter la recharge à domicile et dans les lieux publics. «Nous

voyons de plus en plus de pays se tourner vers les véhicules électriques, et l'Algérie ne peut pas rester à la traîne» ajoute le porte-parole de l'APRUE. «Il est essentiel de préparer le terrain pour que ce changement se fasse de manière fluide et efficace». En conclusion, la transition vers les véhicules électriques en Algérie est inévitable et s'intègre pleinement dans les politiques nationales de développement durable. Toutefois, pour éviter des résultats contraires à ceux escomptés, une étude minutieuse et une mise en œuvre soigneusement planifiée sont nécessaires. Le gouvernement reste optimiste quant à la réussite de cette transition énergétique, tout en étant conscient des défis à relever.

République Algérienne Démocratique et Populaire
Wilaya d'Alger
Circonscription Administrative de Sidi M'Hamed
Commune de Sidi M'Hamed

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert
Avec exigence de capacité minimale

Le président de l'assemblée populaire communale de sidi M'Hamed lance un avis d'appel d'offre national Ouvert avec exigence de capacité minimale N° 04/2024 pour :

ACQUISITION CAMION NACELLE 14 METRS ANNEE 2024
- COMMUNE DE SIDI M'HAMED-

Les entreprises qualifiées peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des Marchés Publics 2ème étage sis au : 12,rue Belhaffaf Ghazali ,Sidi M'Hamed, contre le paiement d'un montant de 5000 DA frais de tirage.

01) DOSSIER DE CANDIDATURE :

- Une déclaration de candidature renseignée et datée; signée et paraphée suivant modèle.
- Déclaration de probité datée signée et paraphée et renseignée.
- Une copie du Statut de l'entreprise et son modicatif ,le cas échéant pour les personnes morales.
- Tous les documents intéressant la qualification du soumissionnaire dans le domaine d'activité concernée.
- Copie de l'agrément pour les concessionnaires
- Contrats liant le concessionnaire.
- L'engagement de disponibilité de pièces de rechange pendant 10 ans.

2-L'OFFRE TECHNIQUE CONTIENT :

- Déclaration à souscrire selon le modèle ci – joint dument renseignée, signée et datée par le soumissionnaire.

- un mémoire technique comprenant entre autres:

*la lettre d'engagement pour le délai de livraison proposé

*L'engagement de disponibilité d'un service après-vente en Algérie annexé de la liste des points agréé (maison commerciale)

* La lettre d'engagement pour le délai de garantie du matériel d'une durée de 60 mois ou 100.000 km.

*La documentation technique appropriée aux équipements faisant ressortir ses caractéristiques, ses performances et sa qualité (en français ou en arabe)

certificat d'origine du produit et du pays de montage du matériel proposé(en français ou en arabe)

-Le présent cahier des charges dument signé et paraphé par le soumissionnaire portant à la dernière page la mention Manuscrite « Lu et accepté » annexé de ses spécifications techniques

3-L'OFFRE FINANCIERE CONTIENT:

- La lettre de soumission, dûment renseignée, datée, signée et paraphée
 - Le bordereau des prix unitaires (BPU), dûment renseigné, daté et signé.
 - Le détail quantitatif et estimatif (DQE), dûment renseigné, daté et signé.
- * Les offres doivent être établies selon les clauses du cahier des charges et présentées comme suit :

1^{ere} enveloppe : fermée contenant Le dossier de candidature portant en plus du nom du Soumissionnaire, référence et Objet de la consultation, la mention « dossier de candidature».

2^{eme} enveloppe : fermée contenant l'offre technique portant en plus du nom du Soumissionnaire, référence et Objet de la consultation, la mention « offre technique».

3^{eme} enveloppe : fermée contenant l'offre financière portant en plus nom du Soumissionnaire, référence et Objet de la consultation, la mention « offre financière ».

Les trois enveloppes devraient être insérées dans une seule enveloppe fermée et anonyme, ne comporter que la mention suivante :

À : Monsieur le président de l'APC de Sidi M'Hamed

Objet de L'avis d'appel d'offre national Ouvert avec exigence des capacités minimales N° ...04.../2024

(à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres)

L'enveloppe principale doit être adressé à :

Monsieur le président de de la Commune de Sidi M'Hamed, et déposé au niveau du Bureau des Marchés Publics 2^{ème} étage n°45,sis à: la rue Belhafaf Ghezali Sidi M'Hamed – Alger –

* Le délai de remise des offres est fixé à Douze (12) jours à compter de la date de première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux.

* L'heure limite de dépôt des offres est fixée à 12h :00.

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique au niveau du siège de l'APC de Sidi M'Hamed fixée le dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres à 14h :00

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis.

La durée de validité de l'offre doit être égale à la durée de préparation des offres plus trois (03)

mois à compter du dernier jour des délais de préparation des offres.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUIRA
DAIRA DE M'CHEDALLAH
COMMUNE DE SAHARIDJ
NIF : 098410305096714

Avis d'appel d'offres national ouvert avec
exigence de capacités minimales
N°04/2024

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Saharidj lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence des capacités minimales pour la réalisation du projet intitulé: « ETUDE ET SUIVI ET REALISATION D'UN RESERVOIR D'EAU D'UNE CAPACITE DE 500 M³ A AGGACHE A SAHARIDJ-PARTIE REALISATION »

Les entreprises qualifiées dans le domaine Hydraulique et intéressées par le présent avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence des capacités minimales, peuvent retirer le cahier des charges relatif au projet au niveau du bureau des marchés publics, contre paiement (3 000,00 DA) au prés du trésor communal de M'Chedallah, représentant les frais de retrait du cahier des charges

Est autorisé à soumissionner pour la réalisation des travaux susmentionnés toute entreprise de statut public ou privé résident sur le territoire algérien disposant d'un registre de commerce dans le domaine et de Certificat de qualification et de classification professionnelle catégorie III et plus, activité principale Hydraulique

Capacités professionnelles	Certificat de qualification et de classification professionnelle, catégorie III et plus activité principale Hydraulique
Capacités techniques	Avoir réalisé au moins un marché similaire, justifié par une attestation de bonne exécution dans le domaine

Conformément à l'article 67 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégations de services publics. Les soumissionnaires doivent présenter leurs offres conformément aux orientations du cahier des charges :

LE DOSSIER DE CANDIDATURE CONTIENT :

- Une déclaration de candidature (dument remplie et signée);
- Une déclaration de probité (dument remplie et signée);
- Les statuts pour les sociétés le cas échéant ;
- Numéro d'identification statistique (NIS)
- Numéro d'identification fiscale (NIF)
- Copie de l'extrait de rôle apuré ou avec échéancier de paiement en cours de validité
- Copie du registre de commerce dans le domaine exigé
- Certificat de qualification et de classification professionnelle dans le domaine hydraulique
- Attestations de mise à jour (CNAS, CACOBATPH, CASNOS) en cours de validité .La CASNOS peut être accompagnée d'un échéancier de paiement en cours de validité, le cas échéant
- Liste de moyens humains justifiés par la mise à jour CNAS
- Moyens matériels justifiés par des cartes grises accompagnées par des polices d'assurance et PV contrôle technique en cours de validité
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager le soumissionnaire
- Références professionnelles dans le domaine

2- L'OFFRE TECHNIQUE CONTIENT :

- une déclaration à souscrire (dument remplie et signée);
- le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- Le mémoire justificatif dûment rempli

3- L'OFFRE FINANCIERE CONTIENT :

- La lettre de soumission (dument remplie et signée);

- Le bordereau des prix unitaires (BPU) (dument rempli, signé, et non raturé);
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) (dument rempli, signé, et non raturé);

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention:

«À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et évaluation des offres - Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence des capacités minimales N°03/2024 :« ETUDE ET SUIVI ET REALISATION D'UN RESERVOIR D'EAU D'UNE CAPACITE DE 500 M³ A AGGACHE A SAHARIDJ-PARTIE REALISATION »

La durée de préparation des offres est fixée à Dix (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence des capacités minimales dans les quotidiens nationaux et le BOMOP .La date et l'heure limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres avant 10 h 00 mm. La séance d'ouverture des plis aura lieu la même date limite de dépôt des offres à 10 h 00 mm et sera ouverte à l'ensemble des soumissionnaires qui souhaitent y assister .Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours à compter de la date d'ouverture des plis + 10 jours de préparation des offres ,et la durée de validité des offres est de 100 jours à partir du dernier jour de préparation des offres. Si le dernier délai de dépôt des offres correspond à un jour férié ou Week-end, l'ouverture se fera le premier jour ouvrable qui suit à la même heure

OUARGLA

Intensification des efforts de lutte contre la désertification

La nécessité de fédérer les efforts multisectoriels et les partenaires socio-économiques pour lutter contre le phénomène de la désertification et atténuer les séquelles de la sécheresse en régions sahariennes a été mise en avant par les participants à une journée d'étude sur la «Lutte contre la désertification» tenue, à Ouargla. Intervenant lors de cette rencontre organisée à l'initiative de la conservation locale des forêts dans le cadre de la célébration de la journée mondiale de la lutte contre la désertification et la sécheresse, le 17 juin, le conservateur des forêts de la wilaya d'Ouargla, Djamel Guessas, a affirmé que la wilaya Ouargla «est l'une des régions sahariennes sujets de déséquilibre du système environnemental engendré d'effets

naturels et humains, notamment les palmeraies ravagées par les incendies et la mise en terre d'arbustes d'essence sylvicole non adaptés aux conditions naturelles sahariennes». Le même responsable a, à ce titre, mis en exergue les efforts du secteur dans la lutte contre le phénomène de désertification, dont l'extension du couvert végétal à la faveur de l'organisation des campagnes de boisement, l'ancrage de la culture environnementale, l'encouragement des agriculteurs à développer l'arboriculture fruitière, dont l'oléiculture, l'arganier et le caroubier, espèces aux caractéristiques résistantes à la sécheresse. Selon Guessas, le secteur devra être consolidé par souci de satisfaire la demande d'Ouargla et des autres

wilayas en quantités d'arbustes, d'une pépinière d'une capacité de production de plus de 1.000 arbustes, 13 espèces, adaptées aux rudes conditions climatiques des régions sahariennes. Pour sa part, la représentante du commissariat au développement de l'agronomie en régions sahariennes CDARS d'Ouargla, l'agronome Messaouda Hadou, a passé en revue les efforts menés par cette instance dans la lutte contre la désertification et la sécheresse au travers la réhabilitation des anciennes palmeraies, l'extension de la richesse phœnicicole, la création des périmètres agricoles familiales, la mise en défens des aires de pacage et la mise au point d'une carte d'exploitation des terres en régions sahariennes et semi-sahariennes.



KHENCHELA

Plus de 3,2 milliards DA pour la réalisation d'un barrage

Une enveloppe financière estimée à 3,232 milliards de DA a été octroyée pour la réalisation du barrage Oued Lazrag dans la commune de Bouhmama, apprend-on du directeur local des Ressources en eau. Dans une déclaration à l'APS, Djamel Letrache a précisé que l'entreprise Cosider Travaux Publics qui a remporté le marché du projet pour une enveloppe financière de plus de 2,993

milliards de DA entamera prochainement la réalisation, soulignant que le projet s'inscrit dans le cadre du programme complémentaire de développement. L'enveloppe financière réservée par l'Agence nationale des barrages et transferts, maître d'ouvrage, pour l'indemnisation des propriétaires des terres situées sur le périmètre du barrage a dépassé 232 millions DA après l'achève-

ment par la direction des domaines publics de la wilaya de Khenchela de l'opération d'évaluation foncière, a-t-il dit. Le même responsable a ajouté que les délais d'exécution des divers travaux ont été fixés par le cahier des charges à 12 mois depuis l'installation des chantiers de sorte à réceptionner cet ouvrage avant fin 2025. L'entreprise Cosider Travaux Publics s'est engagée à recourir au

système de travail par équipes 3x8 et 2x10 pour accélérer les travaux et les terminer dans les délais contractuels, a ajouté la même source. La mise en exploitation du projet de ce barrage stratégique de 2,45 millions m3 bénéficiera à la région et aux agriculteurs ayant investi dans la filière de l'arboriculture fruitière et de faire l'économie des eaux souterraines.

BÉJAÏA

Plus de cinq millions d'alevins de poissons prévus

Le wali de Bejaïa, Kamel-Eddine Kharbouche, a présidé, il y a quelques jours, une réunion de coordination de la Commission de wilaya chargée de l'attribution de concessions relatives aux projets d'aquaculture. «Dans le cadre de la politique adoptée par le Gouvernement pour promouvoir le secteur de la pêche et encourager l'investissement en aquaculture, le wali a présidé une réunion de coordination de la Commission de wilaya chargé de l'octroi des concessions pour la création de projets dans le domaine de l'aquaculture. La réunion a eu lieu en présence des directeurs exécutifs concernés. Elle a été consacrée à l'examen des dossiers pour l'octroi de contrats de concession afin de «créer des entreprises d'aquaculture». Le directeur de la pêche et de l'aquacul-

ture a présenté un rapport détaillé sur la situation des dossiers liés à l'investissement dans ce domaine. Il a indiqué que, pour l'année 2024, il est prévu d'ensemencer 5.470.000 alevins de loup de mer et de daurade royale, soit une augmentation de plus de 3.220.000 par rapport à l'année 2023. De plus, dans le cadre du programme d'investissement public pour l'année 2024, une étude de réhabilitation et de qualification de la zone d'activités de Tighremt a été enregistrée avec un budget de 20 millions de DA. A l'occasion, le wali a donné des instructions pour «accompagner tous les investisseurs et a invité ceux qui souhaitent investir dans le domaine de l'aquaculture à se rapprocher des services de la Direction de la pêche pour déposer leur dossier».

ORAN

Une usine clandestine de conserve de poissons et de plats préparés démantelée

La brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Hassi Ben Okba (Oran) a mis fin, vendredi dernier, aux activités d'une usine clandestine de transformation et de mise en conserve de poissons et de plats préparés, a-t-on appris, auprès de ce corps de sécurité. Une enquête a été menée par la même brigade a conduit à une perquisition, en compagnie des représentants de la direction du Commerce et de la Promotion des exportations, ainsi que ceux du service d'hygiène et d'un vétérinaire, dans les locaux implantés sur une terre agricole, qui activait dans la transformation et mise en conserve des poissons congelées, la congélation de produits alimentaires préparés et des glaces en usant de produits chimiques toxiques et dangereux pour la santé publique, selon la même source. Cette opération a conduit à l'arrestation du propriétaire de l'usine et la saisie

et la destruction de 7 tonnes et 620 kg de produits alimentaires impropres à la consommation, ainsi que 110 kg de produits chimiques toxiques et dangereux, poursuit-on. Après l'accomplissement de l'ensemble des procédures légales, le mis en cause a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Gdyl pour avoir commis 24 infractions, notamment l'exploitation d'une installation classée sans autorisation, le changement du caractère d'une terre agricole par une autre activité, absence d'agrément sanitaire et d'inspection vétérinaire, le non-enregistrement de la marque commerciale auprès de l'Institut national de la propriété industrielle, acquisition de matériaux et produits chimiques sans autorisation et non-respect des conditions de stockage des produits chimiques, explique-t-on de même source.

CONSTANTINE

Réception imminente des extensions d'infrastructures sanitaires

La réception des projets d'extension décente anti-cancer (CAC), sis au Centre hospitalo-universitaire (CHU) Benbadis et de la maternité de Sidi Mabrouk, dans la wilaya de Constantine, est «imminente», a-t-on appris hier, des services de la wilaya. La réalisation des extensions du CAC et de la maternité, qualifiés de structures stratégiques, a t entièrement achevé et ne reste que quelques retouches en rap-

port avec les procédures de gestion, a souligné la même source, affirmant que les travaux des équipements ont également finalisés, et que leur réception interviendra dans «les prochains jours». D'une capacité de 62 lits, le CAC de Constantine est doté d'un équipement de soins du cancer ultra moderne devant permettre une meilleure prise en charge des malades atteints du cancer, a souligné la même source affirmant que des

instructions «fermes» ont été données pour veiller à la préservation des équipements mis en place. La nouvelle structure de santé permettra d'alléger la charge subie par le CAC qui reçoit une forte affluence des malades de la wilaya de Constantine et de plusieurs wilayas de l'est du pays, a indiqué la même source, qui a précisé que la réalisation de cette extension s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par l'Etat

visant améliorer et renforcer la qualité de-là prise en charge de cette catégorie de malades. L'établissement hospitalier spécialisé (EHS) mère-enfant de Sidi Mabrouk devant être mis en service dans les prochains jours, figure également parmi les structures névralgiques. Il viendra consolider le maillon sanitaire de cette wilaya qui prend en charge, notamment, les cas critiques venant des wilayas de l'est du pays.

SAISON ESTIVALE 2024

Merad donne le coup d'envoi depuis Mostaganem

En visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Mostaganem, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, accompagné du ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche, et de la ministre de l'Environnement et des énergies renouvelables, Fazia Dahleb, a procédé, hier matin, au lancement officiel de la saison estivale 2024...

Lors de cet événement, il a été procédé à la mise en service de la base d'activité aérienne pour la lutte contre les incendies et à l'évacuation sanitaire. Sur les lieux, Merad a reçu des explications sur le programme de prévention et de sensibilisation contre les risques liés à la saison estivale, ainsi que sur la composition du dispositif opérationnel de lutte contre les incendies entrés en service le 1 mai dernier. Ce dernier est composé de 12 avions Aircraft affrétés par la Direction générale de la Protection civile (DGPC) auprès de Tassili Airlines et répartis sur les aéroports de Mostaganem, Chlef, Béjaïa et Annaba. Aussi, ce dispositif comprend la mobilisation de 65 nouvelles colonnes mobiles, en plus de 5 détachements régionaux d'appui à la lutte contre les incendies, outre le recrutement de 20.000 agents diffé-

rents grades. D'autre part, le ministre et la délégation qui l'accompagne ont suivi une présentation de la compagnie Tassili Airlines sur l'avancement des opérations d'intervention de l'escadron d'avions situé sur la base aérienne. A cet égard, le ministre a souligné que cette structure est un acquis important qui s'inscrit dans la politique nationale de renforcement des capacités d'intervention et de lutte contre l'incendie. Cette nouvelle base aérienne, qui vient renforcer la wilaya de Mostaganem et l'ensemble de la région ouest, permettra, d'une part, de rendre plus efficaces les opérations d'intervention aérienne et, d'autre part, d'accroître l'attractivité économique de la région. Le ministre a également salué les efforts des autorités locales qui ont réussi en peu de temps à valoriser cet espace et à le transformer d'un



lieu abandonné en une base aérienne qui aura un impact positif en tant que base de lutte contre les feux de forêt dans une première phase, puis d'élargir les investissements de travail aérien à son niveau à des activités s'inscrivant dans la démarche économique.

PRÉPARATIFS TOUS AZIMUTS DES AUTORITÉS LOCALES

Il convient de rappeler que dans le cadre des derniers préparatifs de la saison estivale 2024, les autorités des wilayas côtières ont passé en revue,

hier vendredi, les dernières dispositions. Des réunions exécutives et des sorties sur le terrain ont été programmées pour vérifier la préparation des plages et des fronts de mer, la réhabilitation de leurs installations, ainsi que la création d'espaces récréatifs, afin d'accueillir les touristes dans les meilleures conditions. La réhabilitation des installations de sécurité et de gardiennage des plages et l'organisation de plusieurs activités de formation et d'exercices pratiques au profit des agents de la Protection civile,

ainsi que l'assurance de la préparation du système de prévention et d'intervention pour faire face aux incendies de forêt ont été au menu de ces réunions de coordination. En parallèle, les autorités locales, en partenariat avec différents acteurs locaux, organisent de vastes campagnes de nettoyage des environs et d'élimination des points noirs. Une attention particulière a également été portée à l'approvisionnement et à la distribution de l'eau potable, avec des mesures visant à optimiser ce service public.

CLASSÉE PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO DEPUIS 42 ANS

La vallée du M'Zab, un modèle architectural unique à préserver

La vallée du M'Zab est un ensemble urbain unique qui a su conserver sa spécificité au fil des siècles. Aujourd'hui, ce riche patrimoine millénaire est une véritable source d'inspiration pour les architectes et urbanistes contemporains. Classée patrimoine universel par l'UNESCO en 1982, la vallée du M'Zab est située à Ghardaïa, une wilaya chargée d'histoire millénaire et de traditions ancestrales. Au fil des ans, la richesse de ce patrimoine et le style architectural singulier de la région sont devenus pour de nombreux architectes et urbanistes contemporains une véritable source d'inspiration. C'est aussi «une école universelle d'architecture» et un espace attractif pour de nombreux chercheurs et touristes. Ce patrimoine urbanistique se distingue par des ouvrages hydrauliques ancestraux, le système traditionnel de partage des eaux, allié à un environnement oasien. Avec ses cinq ksour (Ghardaïa, Melika, Béni-Isguen, El-Atteuf et Bounoura), la pentapole du M'zab à conserver sa structure urbaine et résister aux aléas du temps traversant les siècles. Autant d'attraits qui lui ont valu la consécration de l'agence onusienne. Depuis le classement de la vallée au patrimoine mondial en 1982, les pouvoirs publics ont mis en

œuvre plusieurs actions pour la préservation et la valorisation de ce patrimoine architectural et culturel, ainsi que l'embellissement et l'accessibilité des espaces patrimoniaux. Une centaine d'actions de restauration et de revitalisation du patrimoine architectural et autres monuments historiques ancestraux qui menacent ruine ont été réalisées dans la région, selon les responsables chargés du patrimoine à la direction de la Culture de Ghardaïa. L'ensemble de ces opérations de restauration et de réhabilitation ont été effectuées en étroite collaboration avec le mouvement associatif. Ainsi, «plus de 3.000 maisons traditionnelles, les places de Souk, des monuments funéraires, aires de prière et mosquées ont été réhabilitées et restaurées pour préserver ce

patrimoine unique». La vallée du M'zab a une histoire vieille de plusieurs siècles. Berceau d'une civilisation ksourienne millénaire et intelligente, selon Dr. Ahmed Nouh, notable et président de la fondation Amidoul initiatrice du projet de réalisation du nouveau Ksar de Tafelilt, situé près de Béni-Isguen. Afin de valoriser ce patrimoine ancestral, la fondation Amidoul tient à travers ce nouveau ksar de 1.050 habitations, contenant une population de plus de 5.000 âmes, à marquer, tout comme l'on fait les aïeux, l'histoire de la région. Pour cela, elle mise sur la construction avec des matériaux du terroir et en alliant architecture et développement durable, pour la préservation de l'environnement et le bien vivre ensemble. Si la valorisation de ce patrimoine ancestral est une nécessité,

sa préservation des effets de l'urbanisation accélérée, s'impose comme une priorité.

En effet, depuis quelques années, ce phénomène est exacerbé par des constructions illicites et anarchiques, un squat du foncier et des espaces verts, notamment la palmeraie envahie par le béton, en plus de la ruralisation de l'espace urbain de la vallée. Pour rappel, la chaîne de radiodiffusion britannique BBC (British Broadcasting corporation) avait consacré un long reportage à la vallée du M'Zab présentée comme la Pentapolis de l'Algérie ayant conservé ses traditions séculaires, sa solidarité communautaire et son mode de vie pendant plus de 1.000 ans, en dépit de l'existence des multiples aléas.

Par Amel B.

ACCIDENT DE LA ROUTE

Quatre morts à Tissemsilt

Quatre (4) personnes ont trouvé la mort et sept autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu, vendredi dernier, et causé par une collision entre deux véhicules de tourisme sur la RN 14 entre les communes de Youssoufia et Theniat El Had, à Tissemsilt. Les services de la Protection civile ont indiqué que leurs équipes sont intervenues pour trans-

porter les blessés au service des urgences de l'hôpital local, alors que les corps des victimes, âgées de 16 à 47 ans, ont été transférés à la morgue du même hôpital.

De leur côté, les services de sécurité compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident.

FÉMINICIDE

Un jeune de 19 ans tue sa mère à Djelfa

Dans une affaire tragique qui a secoué le quartier de Ben Tiba et toute la wilaya de Djelfa, un jeune homme de 19 ans a mis fin à la vie de sa mère, âgée de plus de quarante ans, la nuit dernière. Selon des sources bien informées, le jeune homme, qui souffrait d'une grave addiction, a commis cet acte choquant

dans la maison familiale à une heure tardive de la nuit, plongeant les habitants du quartier dans une profonde consternation et un chagrin indescriptible. L'incident s'est produit en face du siège de la daïra, dans le quartier de Ben Tiba. Les voisins et les habitants de la ville de Djelfa se sont réveillés sous le choc de

cette tragédie imprévisible. Le jeune homme, dont la dépendance était connue a choisi de mettre fin à la vie de sa mère de manière dramatique, suscitant un état de stupeur et de confusion parmi les résidents. Les autorités locales ont rapidement réagi en se rendant sur les lieux dès la

réception de l'alerte. Elles ont procédé à l'arrestation du jeune homme et ont ouvert une enquête pour comprendre les circonstances exactes et les motivations de ce crime.

Le suspect devrait être présenté à la justice après l'achèvement des enquêtes nécessaires.

ANTONIO GUTERRES, SG DE L'ONU :

«Le monde ne peut pas se permettre que le Liban se transforme en un autre Ghaza»

Le SG de l'ONU, Antonio Guterres, a souligné que le monde ne pouvait pas se permettre que le Liban, en proie à des attaques sionistes, devienne un autre Ghaza, qui fait face à une agression génocidaire sioniste depuis près de neuf mois...

S'adressant à la presse, hier vendredi au siège des Nations unies à New York, Antonio Guterres a affirmé qu'il fallait éviter une aggravation du conflit au Moyen-Orient. «Soyons clairs: les peuples de la région et du monde ne peuvent pas se permettre que le Liban devienne un autre Ghaza», a-t-il dit. «Un geste irréfléchi - une erreur de calcul - pourrait déclencher une catastrophe qui irait bien au-delà de la frontière et, franchement, au-delà de l'imagination», a-t-il ajouté en

référence à l'escalade de la tension le long de la Ligne bleue (séparant le Liban de l'entité sioniste). Le chef de l'ONU a ainsi appelé les deux parties à s'engager à nouveau de toute urgence «à mettre en œuvre la résolution 1701 du Conseil de sécurité et à revenir immédiatement à une cessation des hostilités». Adoptée en 2006 à la suite de l'agression sioniste contre le sud du Liban, cette résolution a déclenché un cessez-le-feu, le retrait des forces sionistes du Sud du Liban et la création



d'une zone démilitarisée. «Le monde doit dire haut et fort que la désescalade immédiate n'est pas seulement possible, elle est essentielle», a déclaré Guterres, affirmant qu'il n'y a pas de solution militaire». Il a également souligné la nécessité de «protéger les civils, de veiller à

ce que les enfants, les journalistes et le personnel médical ne soient pas pris pour cible, et de s'assurer que les personnes déplacées puissent rentrer chez elles». Par ailleurs, le secrétaire général de l'ONU a souligné que les Nations unies «s'engagent activement» à promouvoir la

paix, la sécurité et la stabilité, conformément à la résolution 1701. «Et nous le faisons alors que nous continuons à faire pression pour un cessez-le-feu humanitaire immédiat à Ghaza» a conclu Guterres. L'entité sioniste a intensifié ses attaques contre le Liban, notamment dans le sud du pays depuis le 7 octobre 2023, date du lancement de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza en Palestine occupée. Ces agressions ont fait au moins 450 martyrs libanais, selon des sources de sécurité libanaises. Et à Ghaza, l'agression militaire sioniste a détruit de grandes parties de l'enclave palestinienne, fait plus de 37.000 martyrs et entraîné des déplacements massifs des populations.

DÉCOLONISATION DU SAHARA OCCIDENTAL

Pedro Sanchez désavoué par son Congrès

Le président du gouvernement espagnol, Pedro Sanchez, dont la femme est poursuivie pour corruption, et qui fait l'objet de chantage de la part des dirigeants marocains, continue d'accumuler les revers politiques depuis sa fameuse lettre d'abdication face au Makhzen concernant le processus de décolonisation du Sahara Occidental. Le Congrès des députés espagnols a en effet voté, avec une majorité absolue, en faveur d'une proposition non législative pour le rétablissement de la position de «neutralité active» de l'Espagne vis-à-vis de la question du Sahara Occidental, indique l'agence espagnole Europa

Press. «Tous les groupes du Congrès, à l'exception du Parti socialiste (PSOE), ont soutenu le rétablissement de la position historique de neutralité active de l'Espagne concernant le Sahara Occidental, conformément à la volonté exprimée par le Congrès des députés à plusieurs reprises entre 2022 et 2024», note l'agence ibérique. Rappelons que le 23 mai dernier, le Congrès avait déjà voté à la majorité des voix le retour à la position historique de neutralité active, isolant de fait les députés du PSOE dans leur soutien de la position unilatérale adoptée en mars 2022 par le chef de l'Exécutif, Pedro Sanchez, qui soutient le

plan expansionniste du Makhzen. «Le PSOE, parti de Pedro Sanchez, a encore une fois été laissé seul ce jeudi en plénière du Congrès», que ce soit par le Parti populaire (PP), initiateur de cette proposition non législative, Vox (extrême droite), ou encore une bonne partie de ses alliés habituels à la Chambre basse du Parlement, notamment Sumar. Le parti de Pedro Sanchez a également été isolé dans deux autres points de la proposition soumise au vote, relatifs à l'appel à soutenir le travail de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara Occidental (Minurso), tout en maintenant une «neu-

tralité absolue» dans la question du Sahara Occidental, ainsi qu'au renforcement de la coopération dans les Camps de réfugiés sahraouis «dans la même proportion que la coopération avec le Maroc», indique le média. L'Espagne, en sa qualité légale de «puissance administrante du Sahara Occidental», se trouve devant l'impérieuse obligation de revenir au consensus autour duquel font bloc la classe politique et la société civile espagnoles, à savoir, accompagner et soutenir le processus onusien de décolonisation du Sahara Occidental via la tenue d'un référendum d'autodétermination.

TUNISIE

Crash d'un hélicoptère militaire

Un militaire tunisien a été tué des suites de ses blessures, après le crash d'un hélicoptère militaire dans le gouvernorat de Gafsa, au sud du pays, dans la région qui se situe entre les aéroports civils et militaires. Le porte-parole officiel du ministère tunisien de la Défense a expliqué que l'hélicoptère a été impliqué dans un accident lors d'une manœuvre d'atterrissage alors qu'il effec-

tuait une mission prédéterminée. Deux membres de l'équipage, dont le pilote, ont été blessés. Ce dernier est décédé tandis que le copilote est en soins intensifs à l'hôpital local de Gafsa. Son état est stable Il est à noter que la Tunisie a déjà connu des accidents similaires impliquant des hélicoptères militaires lors d'exercices d'entraînement ou de missions de reconnaissance.

TAÏWAN

Taipei détecte 41 avions militaires chinois autour de l'île

Le ministère de la Défense de Taïwan a déclaré hier, avoir détecté 41 avions chinois autour de l'île, après de multiples intrusions depuis l'investiture à Taipei du nouveau président Lai Ching-te. La Chine estime que l'île de Taïwan, gouvernée de façon autonome, fait partie de son territoire et se dit prête à la reconquérir par la force si nécessaire. Sur ces 41 appareils

militaires, «32 ont franchi la ligne médiane du détroit de Taïwan», a indiqué le ministère dans un communiqué, en référence à la ligne qui coupe en deux ce détroit de 180 kilomètres de large entre l'île et la Chine continentale. Par ailleurs, sept navires chinois ont aussi été détectés autour de Taïwan au cours des 24 heures précédant 6h du matin.

UKRAINE

Nouvelle attaque massive russe sur des infrastructures énergétiques

Les forces armées russes ont lancé dans la nuit du vendredi 21 au samedi 22 juin une nouvelle attaque «massive» sur des infrastructures énergétiques dans l'ouest et le sud de l'Ukraine, a indiqué le ministère ukrainien de l'Energie. «Des installations

d'Ukrenergo (opérateur ukrainien) dans les régions de Zaporijjia (sud) et de Lviv (ouest) ont été endommagées», a ajouté le ministère, précisant que deux employés avaient été blessés et hospitalisés à Zaporijjia.

ONU

L'Afghanistan ne sera pas réadmis sans progrès sur les droits des femmes

Les restrictions des droits des femmes continuent de «bloquer» la «réintégration» de l'Afghanistan dans la communauté internationale, a souligné vendredi une haute responsable de l'ONU, notant que la participation annoncée du gouvernement taliban à des pourparlers à Doha n'était pas une «légitimation». Depuis leur retour au pouvoir, les autorités talibanes n'ont été officiellement reconnues par aucun pays et appliquent une interprétation ultra-rigoureuse de l'islam, multipliant les mesures liberticides à l'encontre des femmes, une politique qualifiée d'«apartheid de genre» par l'ONU. Cela a été l'objet du bras de fer entre l'ONU et les talibans depuis qu'ils ont repris le contrôle de l'Afghanistan en août 2021 et la communauté internationale continue à l'assurer : le pays ne peut être réintégré en son sein tant que les droits des femmes et des filles restent restreints. Cela a été le message des diplomates vendredi au Conseil de sécurité - finalement, la participation du gouvernement taliban à Doha la semaine prochaine ne sera pas la «légitimation» qu'ils pouvaient attendre, rapporte notre correspondante à New York, Carrie Nooten. La

cheffe de la mission de l'ONU en Afghanistan (Manua) Rosa Otunbaeva a énuméré et regretté les multiples restrictions imposées aux Afghanes. Elle les a carrément accusées de causer une «fuite de cerveaux». On le sait, le respect des droits des femmes est la ligne rouge des Nations unies, qui ne veulent pas les abandonner à nouveau. Mais pour ne pas faire perdre la face aux autorités talibanes, la réunion avec des représentants de la société civile afghane se déroule séparément à Doha. La communauté internationale a lancé l'an dernier un processus pour évoquer le renforcement de son engagement en Afghanistan, via des réunions d'émissaires pour l'Afghanistan à Doha sous l'égide de l'ONU et en présence de représentants de la société civile afghane dont des femmes. Les autorités talibanes ont assuré qu'elles se rendraient au troisième cycle de pourparlers au Qatar prévu les 30 juin et 1er juillet. Elles avaient été exclues de la première réunion en mai 2023 puis avaient refusé de participer à la deuxième en février à moins que ses membres ne soient les seuls représentants du pays.

CLASSEMENT FIFA

La sélection algérienne à la 44^e place

L'EN a perdu une place. Elle est classée septième en Afrique Ce recul est dû aux résultats en demi-teinte de ces derniers mois avec cette défaite surprenante face à la Guinée...

La sélection algérienne de football a été classée à la 44^e position, en cédant une place au classement mondial de la FIFA du mois de juin, publié jeudi par l'instance internationale sur son site officiel. La sélection algérienne sous la conduite du nouvel entraîneur, le Bosnien Vladimir Petkovic, a perdu une place par rapport au dernier classement (43^e), suite à la défaite concédée face à la

Guinée (1-2), le 6 juin dernier au stade Nelson Mandela de Baraki (Alger), pour le compte de la 3^e journée(Gr.G) des qualifications (zone Afrique) du Mondial-2026. Sur le plan africain, les Verts occupent toujours le 7^e rang, devant le Cameroun (49^e mondial), le Mali (50^e), et l'Afrique du Sud (59^e). En haut du classement mondial, l'Argentine, championne du monde, mène toujours le bal avec 1860.14 points devant la France, vice-championne du monde (1837.47), alors que les Diables Rouges occupent toujours la 3^e place du nouveau classement mondial. Les Anglais ont cédé leur 4^e place au Brésil et occupent désormais la 5^e place, devant le Portugal (6^e/ 1747.04 points)



et les Pays-Bas (7^e/ 1746.66 pts). L'Espagne (1729.92 pts), la Croatie (1728.3 pts) et l'Italie (1724.37 pts) complètent le top 10 dans cet ordre. Ce classe-

ment de l'Algérie résulte des dernières performances mitigées de l'Algérie et de son élimination précoce en Coupe d'Afrique. Un grand chantier

attend les coéquipiers d'Ismael Bennacer pour redorer son blason en Afrique. Il s'agit de corriger les lacunes, renforcer l'équipe. Les éliminatoires de la coupe d'Afrique à partir de septembre prochain permettront de mieux connaître le potentiel des joueurs de l'équipe nationale et de travailler davantage avant les matchs de qualification de la coupe du monde en mars prochain. Des joutes qui permettront d'améliorer ce classement en cas de sans faute. Si l'équipe nationale se qualifie en coupe d'Afrique, ce tournoi prévu permettra de mieux peaufiner l'équipe avant les confrontations décisives qualificatives à la coupe du Monde prévues en septembre et octobre 2025.

ATHLÉTISME/MEETING INTERNATIONAL EN POLOGNE

Nouveau record personnel pour Gouaned

Le demi-fondiste algérien Mohamed Ali Gouaned a établi un nouveau record personnel sur 800 mètres, avec un chrono de 1:44.37, établi jeudi soir, lors d'un meeting international en Pologne. Le natif de Biskra avait franchi la ligne d'arrivée derrière le Suédois Andreas Kramer, vainqueur en 1:44.08, mais cette course a été tellement rapide que même en étant deuxième, Gouaned a réussi à améliorer sa meilleure marque sur la distance.

Avant de se rendre en Pologne, Gouaned restait sur une belle victoire au Meeting international Troyes-Aube, disputé dimanche dernier en France, et pendant lequel il avait remporté le 800 mètres de la finale (B), avec un chrono de 1:44.67. Le natif de Biskra est le troisième demi-fondiste algérien à être qualifié pour le 800 mètres des olympiades parisiennes, après Djamed Sedjati et Slimane Moula.

RECRUTEMENT DU FILS BELLOUMI À MARSEILLE

Les négociations vont bon train entre le SC Farense et l'O Marseille

Les négociations entre le SC Farense (Div.1 portugaise de football) et l'Olympique Marseille (Ligue 1/ France) pour le transfert de l'ailier droit international algérien Mohamed Bachir Belloumi du côté de la Canebière vont bon train, a indiqué le site spécialisé Foot Mercato vendredi dernier, repris par l'APS.

Le joueur algérien est très intéressé à l'idée de rejoindre Marseille et les négociations vont bon train. L'optimisme est de rigueur du côté du club, malgré l'arrivée dans le dossier de l'Ajax Amsterdam et du Club de Bruges qui sont également intéressés par l'Algérien, et qui ont déjà fait une proposition au club portugais, souligne la même source. RMC Sport a annoncé que le club phocéen a transmis une offre officielle au SC Farense pour s'attacher les services de Belloumi (22 ans), fils de l'an-

cien N.10 de l'équipe nationale dans les années 1980 Lakhdar Belloumi. Mohamed Bachir Belloumi, passé par le GC Mascara et le MC Oran, a quitté le championnat national en février 2022 pour rejoindre le SC Farense. Après six premiers mois avec l'équipe des moins de 23 ans (U23), il s'est installé avec brio en équipe première lors de la saison écoulée, inscrivant sept buts et délivrant cinq passes décisives en 33 matchs, toutes compétitions confondues. Belloumi, convoité également par le champion du Portugal, Benfica Lisbonne et dont le contrat court encore jusqu'en 2027, a été appelé en équipe nationale en octobre 2023 par l'ancien sélectionneur Djamel Belmadi, puis en mars par son successeur le Bosnien Vladimir Petkovic, mais sans pour autant signer sa première sélection avec les Verts.

CHAMPIONNAT NATIONAL DE CYCLISME 2024

Azzedine Lagab champion d'Algérie du contre-la-montre individuel

Le cycliste Azzedine Lagab (MC Alger), a remporté l'épreuve du contre-la-montre du Championnat d'Algérie de cyclisme 2024, disputée jeudi dans la commune de Didouche Mourad (Constantine) chez la catégorie d'élite (hommes), avec 130 coureurs au départ. Lagab, sociétaire du Mouloudia Club d'Alger, a remporté la course qui s'est déroulée sur un circuit fermé entre la RN3 et l'échangeur de l'autoroute Est-ouest de la commune de Didouche Mourad (2 tours sur un linéaire de 28 km, en 42 min, 44 sec et 22", suivi des cyclistes du club Madar MBT, Hamza Mansouri (43 min, 22 sec et 63") et Ayoub Sehiri du club sportif de Dely Brahim (Alger) avec 43 min, 44 sec et 5". Dans la compétition contre la montre pour la catégorie d'élite hommes de moins de 23 ans sur un linéaire de 14 km, le titre est revenu à Slimane Badlis du club sportif Dely Brahim (45 min, 46 sec et 43"), devant Hamza Amari du club Madar (46 min, 8 sec et 16") et Asmiyani Nasrallah du club sportif Dely Brahim (46 min, 16 sec et 43"). Chez les dames, Nesrine Houili du club Madar a été sacrée championne d'Algérie de cette spécialité, avec un chrono de 27 min, 9 sec et 11", alors que la deuxième place est revenue à Imène Meldji de la Fédération algérienne de cyclisme, alors que la troisième place a été occupée par Yasmine El-Meddah du club sportif Dely Brahim. Au programme vendredi, une course sur route dans le même circuit fermé situé entre la RN3 et l'échangeur

de l'autoroute Est-ouest dans la commune de Didouche Mourad, durant laquelle la catégorie junior féminine effectue 4 tours sur une distance totale de 72 km. Pour les catégories seniors et juniors (hommes), une distance de 108 km sera parcourue en 6 tours, rappelle-t-on, précisant que le championnat sera clôturé à son 3^{ème} jour avec une course sur route, toujours sur le même parcours, destinée à la catégorie seniors qui effectueront 8 tours sur une distance totale de 144 km.

Cyclisme/Championnat national: 130 coureurs au coup d'envoi à Constantine Le coup d'envoi du championnat national de cyclisme 2024, juniors et seniors (hommes et femmes), a été donné jeudi dans la commune de Didouche-Mourad (Constantine) avec la participation de

130 cyclistes représentant 22 clubs de différentes wilayas du pays. L'ouverture de cette compétition sportive de trois jours, organisée par la Fédération algérienne de cyclisme (FAC), en coordination avec la ligue de wilaya, a été marquée par une course contre la montre sur circuit fermé entre la route nationale n° 3 et l'échangeur de l'autoroute est-ouest, selon le directeur technique de la ligue de cyclisme. Cette course contre la montre qui réunit 36 cyclistes, dont 9 de la catégorie féminine, s'est disputée en un tour, sur un circuit fermé de 14 km. Dans l'après-midi, 38 cyclistes des catégories seniors hommes et femmes (moins de 23 ans) disputent une course contre la montre sur le même circuit, mais en deux tours (24 km). Le championnat se poursuivra le deuxième jour

(vendredi) avec une course sur route, sur le même parcours, qui verra des cyclistes juniors féminines effectuer 4 tours sur une distance totale de 72 km. S'agissant des seniors femmes (moins de 23 ans) et des juniors hommes, les cyclistes bouclent 6 tours totalisant 108 km. Le championnat sera clôturé à son 3^{ème} jour avec une course sur route, toujours sur le même parcours, destinée à la catégorie Seniors qui verra les cyclistes effectuer 8 tours sur une distance totale de 144 km. Selon le directeur technique de la ligue de cyclisme de la wilaya de Constantine, Zoheir Grine, ce championnat permettra aux coureurs de «tester leur endurance et de bonifier leur expérience, et à l'Algérie de gravir des échelons dans le classement mondial de cette discipline».

COUPE DAVIS (2^E JOURNÉE)

Victoire de l'Algérie devant le Cameroun (3-0)

La sélection algérienne seniors 'messieurs a dominé jeudi dernier, à Luanda, son homologue Camerounaise (3-0), pour le compte de la deuxième journée de la poule A de la Coupe Davis (Groupe 4- Zone Afrique). Cette rencontre a été entamée par une victoire de Youcef Rihane dans le premier match du simple devant Boris Kamdem (6-0, 6-1). Avant que le capitaine d'équipe, Toufik Sahtali, scelle le sien face à Etienne Teboh (6-0, 6-2) En double, le duo algérien Rihane-Sahtali a battu son homologue camerounais, composée d'Okala Hagoua alentin Brayan Alexis et Boris Kamdem (6-0, 6-1) Il s'agit de la deuxième victoire de suite pour la sélection algérienne après celle remportée

mercredi en journée inaugurale devant le pays hôte (3-0). Grâce à ces deux victoires, l'Algérie, leader de la poule A, est assurée de disputer les play-offs qui déterminent les deux nations qui accéderont au groupe 3, zone Afrique en 2025 Lors de la troisième et dernière journée de la phase des poules prévue vendredi, l'Algérie affrontera le Sénégal, alors que l'Angola sera opposé au Cameroun. La poule B est composée du Rwanda, du Kenya, du Burundi et de la République Démocratique du Congo .L'équipe algérienne est composée de Toufik Sahtali, Youcef Rihane, Kamyl Chebboub, Aymen Ali Moussa et Slimane Kichou. Le capitanat d'équipe est assuré par Toufik Sahtali.

EURO 2024 : PAYS-BAS-FRANCE (0-0)

Les Bleus et les Bataves se neutralisent

L'équipe de France avec ce résultat fait ses calculs. Un nul face à la Pologne pourrait qualifier la France aux huitièmes de finale...

Les Pays-Bas et l'Équipe de France étaient aux prises vendredi dernier, pour le compte de la deuxième journée de l'Euro 2024. Score final, 0-0. L'Équipe de France affrontait vendredi soir, les Pays-Bas pour son deuxième match à l'Euro 2024. Malgré un match très animé jusqu'au bout, aucune des deux nations n'est arrivée à faire trembler les filets. Ce sont les Néerlandais qui s'illustraient en premier avec une frappe de Jérémy Frimpong, trouvé en profondeur, qui obligeait Mike Maignan à la parade (2e). Les Bleus répondaient dans la foulée avec une frappe d'Antoine Griezmann qui était détournée par Verbruggen (4e). Les deux équipes se rendaient coup pour coup en ce début de match qui était très rythmé. La meilleure occasion du premier quart d'heure était pour la France avec Adrien Rabiot, qui se retrouvait seul face au gardien après une talonnade de Marcus Thuram, mais préférait servir Antoine Griezmann qui ne parvenait pas à bien frapper (13e). Les Bataves rétorquent dans la foulée avec une tentative de Cody Gakpo, bien captée par Mike Maignan (16e). Les Bleus s'offraient ensuite les

meilleures occasions de ce premier acte mais étaient toujours en manque de réussite. Illustration avec Thuram qui butait sur Verbruggen (28e). La première s'achevait ainsi sans aucun but. Les Pays-Bas démarraient la seconde période sur les mêmes bases que la première mais se heurtaient à une défense française bien en place. Aurélien Tchouameni prenait ensuite sa chance mais sa frappe passait à côté du cadre (58e). Idem pour Marcus Thuram qui tentait de nouveau sa chance dans la foulée (60e). Tchouameni s'illustrait encore une fois après un centre d'Ousmane Dembélé mais sa tête passait à quelques centimètres au-dessus des cages de Verbruggen (61e). Peu après une nouvelle frappe de Dembélé au-dessus (67e), les Néerlandais ouvraient le score grâce à Xavi Simons mais le but était refusé pour une position

irrégulière (69e). Les Bleus assiègent le camp batave dans les dernières minutes mais les filets avaient décidé de ne pas trembler ce soir. 0-0, l'Équipe de France et les Pays-Bas avec 4 points chacun, restent au coude à coude en tête du groupe D avant la dernière journée de la phase de poules. Euro 2024, les scénarios qui qualifient l'équipe de France Mardi, l'équipe de France pourrait obtenir sa qualification pour les huitièmes de finale de

finale de l'Euro 2024 dès son deuxième match dans la compétition. Les Bleus auraient moins de pression contre la Pologne, mardi prochain, s'ils avaient battu les Oranje. Comment les Bleus pourront se qualifier L'Équipe de France était aux prises avec les Pays-Bas, vendredi soir, dans le cadre du match de la deuxième journée du groupe D de l'Euro 2024. Mais sans Kylian Mbappé forfait après la fracture du nez du Bondynois, les Bleus n'ont pas pu faire grand-chose face aux Oranje. Un match nul vierge a sanctionné la partie. Un score qui retarde la qualification de Didier Deschamps et ses hommes qui ont manqué d'efficacité. Si les Bleus avaient battu les Oranje, ils auraient validé leur billet pour les huitièmes de finale. Ce qu'ils n'ont pas pu faire. Mais ils pourront

bien le faire lors de la dernière journée de la phase de groupes contre la Pologne, mardi. Deuxième du groupe D à égalité des Pays-Bas, 1ers, 4 points), l'Équipe de France va se qualifier pour les huitièmes de finale si : - Elle ne perd pas contre la Pologne - Elle perd et l'Autriche ne bat pas les Pays-Bas - Elle perd et les Pays-Bas perdent sur un plus grand écart. Comment les Bleus pourront terminer leaders de leur groupe ? Deschamps et ses poulains pourraient aussi se qualifier en étant parmi les quatre meilleurs troisièmes avec 4 points. Ceci en fonction de l'issue des autres groupes du tournoi. Par ailleurs, en plus de la qualification, l'équipe de France pourrait également viser la première place de la poule D devant les Pays-Bas de Ronald Koeman. Les partenaires de Kylian Mbappé pourraient prendre la première place s'ils : - Gagnent et les Pays-Bas ne gagnent pas, Gagnent et les Pays-Bas gagnent sur un plus faible écart, - Font match nul, les Pays-Bas aussi en marquant deux buts de moins au minimum. En cas d'égalité à la différence de buts, sont ensuite pris en compte les buts marqués, où les Pays-Bas ont pour l'instant l'avantage (2 contre 1). Vient ensuite le fair-play (2 cartons jaunes tant pour les Oranje que pour les Bleus).



l'Euro 2024. Mais trois conditions s'imposent. Tenue donc en échec par les Pays-Bas (0-0) au Red Bull Arena de Leipzig, ce vendredi, l'Équipe de France a manqué l'occasion de composer son billet pour les huitièmes de

POLOGNE-AUTRICHE

Les Autrichiens se relancent (1-3)

La Pologne et l'Autriche s'affrontaient pour le compte de la deuxième journée de l'Euro 2024. Score final, 1-3. La Pologne était aux prises avec l'Autriche à l'occasion de la deuxième journée de l'Euro 2024 dans le groupe D. Défaits par les Bleus lors de la journée précédente, les Autrichiens ont surclassé les Polonais et se relancent pour la suite de la compétition. L'Autriche partait vers l'avant dès le coup d'envoi avec une première incursion dans la surface polonaise. Très en jambes, Arnautovic mettait le danger dans la surface adverse mais manquait de précision dans le dernier geste (3e,

4e). La Pologne finissait par craquer face à la pression autrichienne. Sur un centre de Mwene, Trauner coupait la trajectoire du ballon et surprenait Szczesny (0-1, 9e). Il a fallu attendre le quart d'heure de jeu avant de voir les Polonais s'extirper du pressing autrichien et sortir de leur moitié de terrain. Mais l'Autriche confisquait le ballon et apportait à nouveau le danger sur le camp polonais. La prochaine offensive de la Pologne se révélait fatale pour les Autrichiens. Après un centre de Zielinski, Bednarek tentait sa chance mais sa frappe était contrée par Trauner.

Sauf que le ballon revenait sur Piatek, qui remettait les pendules à l'heure (1-1, 30e). Les deux équipes rentraient aux vestiaires sur ce score malgré les tentatives de Marcel Sabitzer qui butait d'abord sur Szczesny (39e) avant de manquer le cadre (41e). Au retour des vestiaires, le match baissait en termes d'intensité avec les deux équipes qui étaient en round d'observation. Mais, c'étaient encore les Autrichiens qui s'illustraient en premier avec une tête de Posch qui butait sur Szczesny (50e). Piotr Zielinski répondait pour les Polo-

nais mais sa frappe était sauvée de justesse par Konrad Laimer (52e). Longtemps frustré par Szczesny, l'Autriche s'en remettait à Baumgartner, qui profitait d'une passe de Prass pour armer une frappe imparable pour le gardien polonais (1-2, 66e). Les Autrichiens mettaient fin aux espoirs des Polonais grâce à Arnautovic qui transformait un penalty après une faute de Szczesny sur Sabitzer (1-3, 79e). Les hommes de Ralf Rangnick se montraient toujours dangereux en cette fin de match mais aucun autre but ne sera marqué jusqu'au coup de sifflet final.

TURQUIE

Batshuayi menacé de mort par des supporters du Fenerbahçe pour sa probable signature à Galatasaray

Michy Batshuayi continue de se faire des ennemis en Turquie. L'attaquant belge non retenu dans la liste des Diables Rouges pour l'Euro 2024 - est sur le point de rejoindre Galatasaray, l'ennemi juré du Fenerbahçe. Du contrat à la visite médicale, tout serait déjà bouclé, selon la presse turque. Ne resterait plus qu'à attendre le 1er juillet et l'expiration de son contrat avec les Kanaryalar pour voir ce transfert officialisé. Michy Batshuayi devient alors le premier joueur étranger à porter le maillot des trois grands clubs d'Istanbul, Batsman ayant aussi évolué sous les couleurs du Besiktas (2021-2022). Si le football turc est nourri d'antagonismes, la rivalité entre Galatasaray et Fenerbahçe est l'une des plus violentes qui soit, et les sup-

porters du Fener n'ont pas tardé à tomber sur Batshuayi, considéré comme un traître. Amely Maria, la compagne de Michy Batshuayi, a révélé sur Instagram que sa famille avait fait l'objet de menaces de mort. Un déferlement de haine qui s'est propagé sur la toile en réaction aux informations envoyant son compagnon à Galatasaray. «Quand on ne sait pas ce qui se passe dans l'ombre, il ne faut pas montrer du doigt les innocents», a-t-elle dénoncé sur le réseau social. «Les vrais coupables sont ceux qui ne prennent pas leurs responsabilités. Honte à ceux qui menacent ma famille et souhaitent la mort de mon enfant pour du football. Et vous osez parler de famille ? Quelle honte ! ! Racisme et menaces de mort ? Dieu vous voit tous .

PSG

Pourquoi Kylian Mbappé réclame 100 millions d'euros au club

L'attaquant star de l'équipe de France, actuellement à l'Euro 2024, et futur buteur du Real Madrid met en demeure son ancien club. Explications. La fin de l'histoire entre le PSG et Kylian Mbappé est décidément bien compliquée. L'attaquant star réclame à son désormais ancien club 100 millions d'euros et l'a mis en demeure. Paris ne lui aurait pas versé plusieurs primes et salaires depuis le mois d'avril, selon L'Équipe. Le futur buteur du Real Madrid a donné jusqu'au 30 juin - date de la fin de son contrat - au PSG pour lui verser ce qu'il considère comme son dû. De son côté, le club affirme que les négociations se poursuivent. Cette (peut-être) dernière étape clôt une saison particulièrement compliquée entre Kylian Mbappé et le

PSG. Cela a commencé dès l'intersaison à l'été 2023, durant laquelle le capitaine des Bleus n'a pas été convoqué pour la tournée en Asie. Celui qui n'avait pas activé son option pour prolonger son contrat d'un an a ensuite annoncé son départ, et a régulièrement été placé sur le banc lors de la deuxième partie de la saison. Maintenant à l'Euro 2024 en Allemagne avec l'équipe de France, l'attaquant a confié juste avant de commencer la compétition : «Au PSG, je n'étais pas malheureux. Ce serait cracher dans la soupe de dire ça, et au visage de tous ceux qui m'ont défendu et accompagné. Mais il y a des choses et des gens qui m'ont rendu malheureux.» Les comptes n'ont pas fini d'être réglés entre les deux parties...

Mots Croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								

- HORIZONTALEMENT
- A.

Rend les chemises plus propres.
- B.

Arrivé à terme. Indienne de haut rang. Cours qui n'est pas long.
- C.

Logette de façade. Directeurs des mines.
- D.

Frère jumeau de Romulus. Placée en garde à vue.
- E.

Qui a retrouvé sa ligne. Permet de mieux s'y retrouver.
- F.

Pour acheter des marchandises aux marchands d'Ise. Belle propriété dans la pampa.
- G.

Agit lentement mais sûrement. Difficiles à descendre.
- H.

Elle remplace le chat dans certains cas. Villa italienne (d').

- VERTICALEMENT
1.

Cesser de travailler.
2.

Prendra le dessus.
3.

Agent dans le transport.
4.

Ville de Saône-et-Loire. Princesse qui fut à la une.
5.

Pourvue d'une amorce.
6.

En berceau dans l'art roman. Pensée artificielle.
7.

Île des Seychelles. Conseiller principal d'éducation.
8.

Sortie d'âne.
9.

Pas davantage. Prénom féminin.
10.

Mis en couleur.
11.

Met les voiles. Fut contraint.
12.

Bien possédés. Groupe de militants.

LES MOTS FLÉCHÉS

CABINE DE TRAIN

MORCEAU MUSICAL

MÉTÉO LOCALE

BOISSON AVANT L'ENTRÉE

ANGLE DE MURS

BAVARD BRÉSILIE

DES ESPIONS À L'AMÉRICAIN

MILLI-LITRE

IL REHAUSSE LE GOÛT

DÉSA-MORCER

MÉDIA EUROPÉEN

REJET D'UN ARBRE

ENSEMBLES DE FEUILLES

ABSOLU-MENT IN-TOUCHABLE

RÉFUTERA

PRÉNOM DE FERRE

ALLURE DE CHEVAL

MAISON DE LA BANQUISE

À BRISER POUR PLUS DE CHALEUR

DISQUE

COUVRIRA D'UN MÉTAL JAUNE

AXE DE BREST À STRASBOURG

TERMI-NAISON VERBALE

C'EST AUSSI CELA

GARÇON DE BOX

INSTRUMENT EN FORME DE LETTRE

ACTIONNÉ

PETITE SURFACE DE TERRAIN

RESTE AU MÊME NIVEAU

SADI OU LAZARE

FAIT COMME LE CERF

COMPRI-SES

DIVISÉE EN PARCELLES

C'EST DU RADIUM

SOCIÉTÉ ANONYME

ON LA GAVE POUR SON FOIE

TERMINAL DE VOYAGEURS DU CIEL

TSIGANE

PRES-SANTE

CHROME AU LABO

SUDOKU

8	4							
				4	7			8
			5	3				
	9	5					2	
		6		8	3		4	
	8	7					9	
			2	4				
					1	9		3
1	7							

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

BENEFICE	BETON	CAME	CARNE	CHANCE	COMPRIMER	CONTROLE	DECISIF	DOPER
FLAN	INCINERER	INFINI	JETON	MEDIOCRE	MIROITER	MONOME	MORSE	OBTENIR
ROSBIF	RUFFIAN	SEME	SIMIEN	SQUAW	TRAVESTIR			
E	F	E	T	I	R	O	S	B
L	I	C	R	N	E	I	E	E
O	S	I	A	C	M	T	R	E
R	I	F	V	I	O	I	T	P
T	C	E	E	N	N	I	R	O
N	E	N	S	E	O	I	D	F
O	D	E	T	R	M	T	F	E
C	M	B	I	E	O	U	E	N
E	O	M	R	R	R	M	E	J

«L'ÉTRANGE NAISSANCE DE L'HOMME», D'OSCAR KISS MAERTH

Une théorie du langage renversante

Oscar Kiss Maerth (né en 1914, décédé à une date inconnue)
est un auteur pseudo-scientifique né en Hongrie...

Durant sa vie, il effectua de nombreux voyages en Asie, en Amérique du Sud ainsi qu'en Australie avant de s'installer, avec sa femme et ses trois enfants, en Italie sur les bords du lac de Côme. Il s'attela à la restauration de la Villa Passetalacqua. Il a écrit un célèbre ouvrage pseudo scientifique intitulé «L'étrange naissance de l'homme», publié en 1971. Il le rédige alors qu'il se trouvait dans le monastère chinois de Tsin San. Dans son travail il nie farouchement les thèses créationnistes et évolutionnistes de l'homme. Pour lui, l'homme serait le descendant d'un singe né de l'accouplement improbable d'une espèce africaine et d'une autre asiatique. Cet être hybride fut rejeté tant par la branche paternelle que maternelle. Esseulé, il essayait en vain de trouver une femelle avec laquelle il pourrait s'accoupler. Il en trouva finalement une qu'il prit de force à une horde ennemie. Ces derniers, mécontents de voir cet intrus, décidèrent de l'attaquer. Pour survivre, l'être hybride tua un de ses singes, et affamé il consomma son cerveau. Il constata que ce met lui augmentait considérablement ses facultés



Oscar Kiss Maerth, un auteur pseudo-scientifique né en Hongrie. (Photos : D.R.)

intellectuelles mais également ses besoins sexuels. Comme une drogue, il y prend donc rapidement goût. Les singes deviennent

cannibales s'entretenaient ainsi toujours plus pour accroître sans cesse leurs désirs. Néanmoins, cette nouvelle alimentation, artifi-

cielle pour une espèce herbivore, entraîne de profonds bouleversements hormonaux. Le temps passant, cet animal assoiffé de sang perdit ses poils, se mit à marcher sur ces deux jambes, et se reproduisit à outrance. Ce processus de cannibalisation aurait débuté il y a environ 1 millions d'années pour se terminer vers 50 000 ans avant JC. A cette époque-là, l'homme aurait pris conscience qu'à force de s'entre dévorer, son espèce risquait de disparaître. Il instaura donc des lois, comme le mariage, pour enrayer définitivement ce phénomène. Cette augmentation considérable et anormale du cerveau aurait entraîné, chez l'homme, des désordres psychologiques irréversibles. Maerth appuie ses thèses grâce à ses rencontres avec des êtres cannibales dans des tribus reculées qu'il interroge longuement. Un jour, il remarqua, alors qu'il mangeait du cerveau de singe, dans un restaurant en Asie du Sud, que l'absorption de cet aliment lui provoquait des sensations bien étranges 2.

I.Med Amine

LES ORIGINES DE L'EXPRESSION VERBALE HUMAINE

Qu'est-ce que le langage ?

La communication n'est pas le propre de l'humain. Les animaux communiquent entre eux de multiples manières : la luciole mâle avertit la femelle de sa présence par des signaux lumineux ; le loup adopte des postures particulières (position des oreilles, de la queue), pour montrer sa soumission à un dominant. Les oiseaux utilisent des chants différents pour signaler leur présence à un congénère ou séduire une partenaire. Les singes vervets utilisent des cris d'alerte différents pour signaler au groupe la menace d'un serpent, d'un aigle ou d'un léopard. Mais quelle est donc la différence entre cette communication animale et le langage humain ? Les critères de définition du langage humain varient selon les auteurs, mais tous s'accordent sur un petit nombre de caractères distinctifs. -La créativité : le langage humain a la capacité d'exprimer un nombre de significations quasi illimité, alors que la communication animale se

limite à quelques messages stéréotypés (appel, alerte, demande, etc.). La fameuse danse des abeilles n'a qu'une seule fonction : indiquer aux ouvrières de la ruche où se trouve de la nourriture. Le langage humain permet de décrire des objets, des situations, de raconter des histoires sans fin. Cette créativité résulte elle-même de deux autres particularités. Le langage est construit à partir d'unités élémentaires (de sons et de sens) qui s'assemblent pour former des milliers de mots et de phrases. C'est ce que les linguistes appellent la double articulation du langage. La représentativité est un autre caractère fondamental du langage humain. Un mot n'est pas simplement un signal (comme un cri, une posture, un geste) qui exprime une émotion (colère, peur) ou une sollicitation (attention danger!, "donne!", "pars de mon territoire !"). Le langage repose sur des signes arbitraires qui renvoient à des représentations du monde. Par une phrase

simple comme "Jules est à Marseille", je peux représenter un objet, une personne et donner des informations sur leur situation. Quand est-il apparu ? Dans les années 80, la thèse d'une émergence très récente du langage a prévalu. Le langage serait apparu avec Homo sapiens il y a 150.000 ans environ. Cette hypothèse s'appuyait notamment sur l'étude de l'appareil vocal (larynx, pharynx, tractus vocal) et montrait que ni l'anatomie des australopithèques, ni celle des Homo erectus ne permettaient d'articuler des sons. On en a déduit que seul Homo sapiens avait pu parler. L'avènement récent du langage semblait confirmé par l'apparition concomitante d'autres phénomènes culturels survenus vers - 100.000 ans : l'art, les sépultures, l'accélération des innovations techniques. Autant de signes de présence d'une capacité symbolique qui aurait accompagné le langage.

I.Med

DES RECHERCHES SUR L'ANATOMIE DU CERVEAU LE SUGGÈRENT

L'apparition du langage remonte à 2,5 millions d'années

Depuis les années 90, des arguments en faveur d'une apparition bien plus lointaine du langage humain ont été avancés. Des études plus précises sur l'appareil vocal ont d'abord montré qu'Homo erectus pouvait tout de même articuler une palette de sons identique à celle d'un enfant de deux ans. Or, avec quelques phonèmes, on peut déjà produire un vocabulaire assez varié. De plus, l'anatomie de l'appareil vocal n'est pas un argument décisif. Car on peut envisager l'existence d'un langage gestuel, sans parole, comme l'est la langue des signes. Des recherches sur l'anatomie du cerveau suggèrent également de reculer les dates d'apparition du langage. Depuis 2,5 millions d'années jusqu'à aujourd'hui, on constate, chez tous les Homo, une augmentation continue de la taille du cortex frontal et temporal, là où sont centralisées les activités de conceptualisation, de planification et de langage. Ralf Holloway a repéré sur un crâne d'Homo habilis la présence embryonnaire de l'aire de Broca, une des zones cérébrales de production

du langage. Enfin, certains auteurs pensent que les techniques employées par Homo erectus (invention du feu, fabrication de bifaces et d'habitats) impliquent des capacités mentales et sociales (symbolisation, planification d'activités) pour utiliser le langage articulé. Quel langage parlaient les premiers hommes? Si on retient l'hypothèse d'une apparition reculée dans le temps, quel type de langage parlaient les premiers hominidés? Le psychologue américain Merlin Donald a imaginé l'existence d'une forme de langage mimétique utilisé par les australopithèques. Pour désigner des êtres (un lion) ou décrire une situation (la chasse), il suffit de les mimer. Les aptitudes des chimpanzés à mimer, la pratique de la danse dans toutes les sociétés primitives attesterait de l'archaïsme du comportement mimétique. Cette hypothèse de l'origine mimétique du langage se heurte à une objection : l'imitation dans le monde animal ou humain est un moyen de transmission culturel mais n'est pas un moyen de communication. De

plus, son hypothèse est purement spéculative. Ce serait la trace d'un comportement très archaïque. Mais ce scénario ne permet pas d'expliquer comment on est passé des gestes à la voix humaine. Le linguiste Derek Bickerton a introduit, quant à lui, l'idée d'un "protolangage" qui permettrait de décrire la langue des Homo erectus. Ce protolangage primitif aurait deux caractéristiques : usage d'un vocabulaire limité à des termes concrets (désignant des objets, personnes ou actions) et absence de grammaire. C'est le langage que maîtrisent les enfants d'environ 2 ans. Il permet d'énoncer des phrases comme "veut gâteau", "chat gentil" ou encore "pas partir toi". Ce protolangage est aussi celui que parviennent à maîtriser les primates auxquels on enseigne la langue des signes. C'est également le cas du langage pidgin que réinventent les personnes parlant des langues différentes et qui se retrouvent ensemble : comme le furent les esclaves africains...

16



- Alger 20°
- Ouargla 15°
- Oran 18°
- Constantine 19°

FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
03:38	12:50	16:42	20:13	21:55

FINALE COUPE D'ALGÉRIE 2024 LA RENCONTRE MCA-CRB FIXÉE AU VENDREDI 5 JUILLET AU STADE DU COMPLEXE OLYMPIQUE

La finale de la 57^e édition de la Coupe d'Algérie de football 2024, mettant aux prises le MC Alger au CR Belouizdad, se jouera le vendredi 5 juillet prochain au stade du 5-Juillet 1962 du complexe olympique Mohamed-Boudiaf

(Alger) à 16h00, a annoncé la Fédération algérienne de football FAF dans un communiqué. Le MCA, sacré champion pour la 8^e fois de son histoire, s'est qualifié pour la finale en battant le CS Constantine alors que le CRB a

passé l'écueil de l'USM Alger. Le vainqueur de cette édition succédera dans le palmarès de l'épreuve à l'ASO Chlef, vainqueur en 2023, après sa victoire en finale face au CR Belouizdad (2-1, a.p.) au stade Miloud-Hadefi d'Oran.



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // DIMANCHE 23 JUIN 2024 // N°841 // PRIX 20 DA

EN COLLABORATION AVEC LA MISSION PERMANENTE DE L'ALGÉRIE AUPRÈS DES NATIONS UNIES À NEW YORK

La menace du terrorisme et la gestion des frontières en Afrique au centre des études de l'ONU

La Mission permanente de l'Algérie auprès des Nations Unies à New York et la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme (DECT) ont organisé, vendredi dernier, un événement au siège de l'ONU, qui a vu le lancement d'une série d'études portant sur le contre-terrorisme et la gestion des frontières en Afrique.

Face à l'expansion persistante de la menace terroriste sur le continent africain, cet événement a mis en lumière deux rapports cruciaux intitulés : «Contre-terrorisme et gestion des frontières en Afrique : défis fondamentaux et transversaux» et «Contre-terrorisme et gestion des frontières en Afrique : lacunes techniques et capacitaires». Ces deux documents, issus d'évaluations menées par la DECT entre 2018 et 2023 dans 15 pays africains, ont synthétisé les recommandations les plus pertinentes du Comité contre le terrorisme en matière de gestion des frontières. Ouvrant la séance, l'ambassadeur Amar Bendjama, représentant permanent de l'Algérie auprès de l'ONU et Président du Comité contre le terrorisme du Conseil de sécurité, a souligné l'urgence d'une action collective face à la menace terroriste, qu'il a qualifiée de «principal danger pour la paix et la sécurité en Afrique». Il a insisté sur la nécessité d'une approche globale, abordant à la fois



les manifestations du terrorisme et ses causes profondes. Il a plaidé pour un renforcement significatif des capacités de ges-

tion des frontières, et appelé à un investissement accru dans les infrastructures, la technologie et les ressources humaines.

APPARITION DE FOYERS DE DNC BOVINE

Le ministère de l'Agriculture rassure

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural a rassuré samedi les éleveurs, suite à l'apparition de quelques foyers de «dermatose nodulaire contagieuse» bovine au niveau de quelques wilayas, que la situation est «maîtrisée» et que tous les moyens de prévention et de lutte ont été mobilisés. «Le ministère rassure les éleveurs que la situation sanitaire est maîtrisée et que tous les moyens nécessaires de prévention et de lutte sont mobilisés afin d'accompagner les professionnels et d'éviter la propagation de la maladie dans notre cheptel», indique un communiqué du ministère. Le ministère a ainsi engagé «toutes les mesures sanitaires nécessaires, afin de contenir la maladie et d'éviter sa propagation», alors que les procédures d'acquisition

du vaccin contre cette maladie ont été déjà engagées auprès de l'Institut Pasteur afin de renforcer le dispositif de prévention et de lutte, selon le communiqué. Et puisqu'il s'agit d'une maladie «vectorielle» où le virus se propage dans la population d'insectes, une large désinsectisation est «fortement recommandée et doit obligatoirement être effectuée et de manière permanente et contrôlée». Il est recommandé aussi, poursuit le ministère, l'application stricte des mesures d'interdiction de déplacements des animaux à partir des exploitations infectées, de l'isolement des animaux malades et de la désinfection des locaux et des outils. En cas de suspicion, les éleveurs doivent se rapprocher du vétérinaire le plus proche, recommande le ministère. La dermatose nodulaire conta-

gieuse bovine est une maladie virale affectant uniquement les bovins et non transmissible à l'homme. Elle se transmet principalement par les vecteurs

(insectes piqueurs) et se caractérise notamment par de la fièvre et des nodules de tailles diverses sur la peau de l'animal, précise le communiqué.

ELLE SE DÉROULERA DU 21 DÉCEMBRE AU 18 JANVIER

Les dates de la CAN enfin fixées!

La CAN 2025, qui aura lieu au Maroc, se déroulera bien l'hiver en raison de la Coupe du monde des clubs prévue à l'été 2025. La compétition débutera le 21 décembre. La rumeur bruissait depuis de nombreux mois. La CAF a officialisé, vendredi 21 juin, le report de sa prochaine Coupe d'Afrique des nations (CAN) à l'hiver 2025/2026. La compétition débutera donc le 21 décembre 2025 avec une finale prévue le 18 janvier 2026, des dates inédites. La Coupe d'Afrique femmes aura, elle, lieu au Maroc du 5 au 26 juillet 2025. Dans un communiqué diffusé par la CAN, son président Patrice Motsepe explique que l'annonce des dates a pris plus de temps que prévu en raison des «discussions complexes et intéressantes avec différentes parties, à la lueur des calendriers de matches internationaux et nationaux», selon France 24. La confédération africaine évite ainsi la concurrence avec le Mondial des clubs nouvelle formule, organisé par la Fifa à l'été 2025. Initialement programmée au Maroc à l'été 2025, pour ne pas priver de nombreux clubs européens de leurs internationaux africains en janvier-février, la 35^e édition de la CAN se serait alors télescopée avec le Mondial des clubs à 32 équipes que la Fifa organise aux États-Unis du 15 juin au 13 juillet 2025. Le tirage au sort des qualifications pour cette prochaine Coupe d'Afrique n'a pas encore été effectué entre les 48 équipes restantes, après les barrages du mois de mars 2024 qui ont permis au Tchad, au Liberia, au Soudan du Sud et à Eswatini de rejoindre cette phase. La CAN suivante doit se dérouler dans trois pays, l'Ouganda, le Kenya et la Tanzanie. Elle était programmée en 2027 mais pourrait également être décalée.

AÉROPORT INTERNATIONAL D'ALGER

MISTER AB INTÈGRE LA CELLULE DE COMMUNICATION



Abidat Mohamed, connu sous son nom de scène «Mister AB» lorsqu'il était rappeur, et animateur de télévision, a été intégré à la cellule de communication de l'aéroport international d'Alger. Cette décision a suscité une onde de choc sur les réseaux sociaux et parmi le public, déclenchant une vague de commentaires, de spéculations et de débats enflammés. Abidat Mohamed n'est pas un inconnu du grand public. La nomination de Mister AB à ce poste à l'aéroport d'Alger a été accueillie avec scepticisme. De nombreux internautes et citoyens ont exprimé leur surprise et leur mécontentement face à ce choix. Pour beaucoup, cette désignation est une véritable énigme, une décision incompréhensible de la part des autorités de l'aéroport. D'autres ont toutefois adopté une position plus mesurée, soulignant que le passé d'Abidat Mohamed ne devrait pas nécessairement le disqualifier de ce rôle. «Il a peut-être eu des opinions tranchées, mais cela ne signifie pas qu'il ne peut pas bien faire son travail», a commenté un autre utilisateur. Ces voix plus modérées rappellent que de nombreux professionnels ont un passé complexe et qu'il est possible de se réinventer, de se montrer à la hauteur de nouvelles responsabilités.